

# CODE DE TRANSPARENCE AFG-FIR-Eurosif

## SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

### Sycomore Sélection Crédit Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg) Sycomore Next Generation

Date de mise à jour : Octobre 2021

#### Déclaration d'engagement

Sycomore Asset Management est acteur de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) depuis 2008. L'ISR est une part essentielle du positionnement stratégique et de la gestion des fonds Sycomore Sélection Crédit, Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg), Sycomore Next Generation, Sycomore Sélection Responsable, Sycomore Sélection responsable (Luxembourg), Sycomore Happy@Work, Sycomore Eco Solutions, Sycomore Shared Growth (anciennement Sycomore European Growth), Sycomore Francecap, Sycomore Sélection PME, Sycomore Sélection Midcap, Generali SRI Ageing Population<sup>1</sup> et Generali SRI European Equity<sup>1</sup> ces neuf derniers fonds faisant l'objet d'un autre code de transparence.

Le présent document s'inscrit dans le cadre de notre neuvième adhésion au Code de Transparence ISR et couvre l'année 2019. Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible sur les pages de nos fonds ISR ouverts au public et sur notre site internet.

#### Conformité avec le Code de Transparence

La société de gestion Sycomore Asset Management s'engage à être aussi transparente que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'État où nous opérons. Les fonds couverts par le présent document respectent l'ensemble des recommandations du Code de Transparence établi par l'Association Française de Gestion, le Forum pour l'Investissement Responsable et l'Eurosif (édition 2018).

---

<sup>1</sup> Fonds gérés par délégation de Generali Investment Luxembourg. Sycomore AM n'est pas commercialisateur de ces fonds. Pour plus d'information, contactez [GI-Sales&Marketing@generali-invest.com](mailto:GI-Sales&Marketing@generali-invest.com)

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT

Agrément AMF n° GP01030

14 Avenue Hoche - 75008 Paris

[www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com)

## SOMMAIRE

PREAMBULE .....	4
1. LISTE DES FONDS CONCERNES .....	5
1.1. SYCOMORE SELECTION CREDIT .....	5
1.2. SYCOMORE NEXT GENERATION.....	6
2. SOCIETE DE GESTION .....	7
2.1. INFORMATIONS GENERALES.....	7
2.2. DEMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE.....	8
2.3. GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITES ESG .....	11
2.4. IMPLICATION ET FORMATION DES EQUIPES .....	12
2.5. MOYENS HUMAINS MIS EN ŒUVRE .....	13
2.6. INITIATIVES.....	14
2.7. ENCOURS ISR.....	15
2.8. ACTIFS ISR RAPPORTES AUX ENCOURS TOTAUX SOUS GESTION.....	16
2.9. LISTE DES FONDS ISR OUVERTS AU PUBLIC .....	17
3. FONDS ISR SYCOMORE SELECTION CREDIT ET NEXT GENERATION	18
3.1. OBJECTIFS .....	18
3.2. MOYENS INTERNES ET EXTERNES POUR L'EVALUATION ESG .....	20
3.3. PRINCIPES ET CRITERES ESG.....	21
3.4. L'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET L'INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES .....	24
3.5. METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'EVALUATION ESG .....	25
3.6. FREQUENCE DE MISE A JOUR ET GESTION DES CONTROVERSEES .....	27
3.7. SELECTION DES PAYS .....	28
4. PROCESSUS DE GESTION.....	31
4.1. CRITERES ESG ET CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE .....	31
4.2. PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	36
4.3. EMETTEURS NON ANALYSES .....	36
4.4. LES CHANGEMENTS DANS LE PROCESSUS D'EVALUATION ESG.....	36
4.5. INVESTISSEMENT DANS DES ORGANISMES SOLIDAIRES.....	37
4.6. PRET OU EMPRUNT DE TITRES .....	37
4.7. INSTRUMENTS DERIVES .....	37

---

4.8. INVESTISSEMENT DANS DES OPC.....	37
5. PROCEDURES DE CONTRÔLES INTERNES ET EXTERNES VISANT A ASSURER LA CONFORMITE ESG DES PORTEFEUILLES.....	38
6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG.....	39
6.1. EVALUATION DE LA QUALITE ESG DES FONDS .....	39
6.2. INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG .....	40
6.3. SUPPORTS MEDIAS INFORMANT LES INVESTISSEURS DE LA GESTION ISR DES FONDS....	41
6.4. RESULTATS DE LA POLITIQUE D'INTEGRATION ESG ET D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL .	41
ANNEXE – INVENTAIRES DES FONDS AU 30/06/2021 .....	42

## PREAMBULE

Fondée en 2001, Sycomore Asset Management figure parmi les principales sociétés de gestion en France. Agréée par l'AMF, Sycomore AM ne pratique qu'un seul métier, la gestion d'actifs pour compte de tiers. L'approche de Sycomore AM est fondée sur la conviction que les entreprises qui répondent à de véritables besoins, sociaux, sociétaux ou environnementaux, sont les entreprises de demain et que seule la création de valeur partagée est gage de performance durable. A travers ses investissements, l'ambition de Sycomore AM est de démontrer qu'il est possible de concilier sens et performance. Sycomore AM a ainsi formalisé en 2019 sa mission en vue de son intégration dans ses statuts :

*« Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre mission : humaniser l'investissement. »*

En effet, Sycomore AM est convaincue du rôle clé de la sphère financière dans le développement d'une économie qui permet de relever les grands défis environnementaux, sociaux et sociétaux : il est de sa responsabilité de prendre ses décisions d'investissement au service d'une économie durable et d'encourager les entreprises dans leur transformation en réponse à ces défis. Cette mission incarne la vision de Sycomore AM du métier d'investisseur : privilégier une approche de long terme, être au plus près des entreprises en se définissant comme l'une de leurs parties prenantes, aux côtés des collaborateurs, des clients, des fournisseurs, de la société et de l'environnement au sens large.

Pour enrichir son analyse fondamentale des entreprises, Sycomore AM a déployé dès 2008 une analyse ESG (environnement, social et gouvernance) intégrée à l'analyse financière classique.

La démarche extra-financière de Sycomore AM est globale. Elle intègre une prime de risque ESG à toutes les entreprises qui composent l'univers d'investissement et a ainsi un impact sur l'ensemble de la gamme de fonds Sycomore set des deux fonds ISR de Generali Investment Luxembourg gérés par Sycomore AM, sans contrainte de gestion. Les fonds labélisés ISR et en particulier les fonds Sycomore Sélection Crédit<sup>2</sup> et Sycomore Next Generation pour lesquels s'applique ce code, sont dans le prolongement de cette démarche. Sycomore Sélection Responsable, Sycomore Happy@Work, Sycomore Eco Solutions, Sycomore Shared Growth (anciennement Sycomore European Growth), Sycomore Francecap<sup>3</sup>, Sycomore Sélection PME<sup>1</sup>, Sycomore Sélection Midcap<sup>1</sup>, Generali SRI Ageing Population<sup>4</sup> et Generali SRI European Equity<sup>3</sup> font l'objet d'un code de transparence qui leur est propre. Tous les fonds de type ISR (Investissement Socialement Responsable) ont pour contraintes principales des critères d'analyse ESG.

Membre de l'Association Française de la Gestion financière depuis la création de Sycomore AM, c'est naturellement que nous avons choisi de devenir signataire du Code de Transparence AFG-FIR-Eurosif à l'attention de tous nos fonds ISR. Cet engagement traduit notre volonté de transparence en matière d'intégration des critères ESG.



Emeric Préaubert, Président de Sycomore Asset Management

<sup>2</sup> Par souci de simplification, dans l'ensemble du document, les références au fonds Sycomore Sélection Crédit couvrent également le fonds Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg)

<sup>3</sup> Les fonds Sycomore Francecap, Sycomore Sélection Midcap et Sycomore Sélection PME sont en cours de transformation en vue d'être labélisés ISR courant 2020.

<sup>4</sup> Fonds gérés par délégation de Generali Investment Luxembourg. Sycomore AM n'est pas commercialisateur de ces fonds. Pour plus d'information, contactez GI-Sales&Marketing@generali-invest.com

## 1. LISTE DES FONDS CONCERNES

Cette section présente les fonds couverts par ce Code de transparence, leurs principales approches d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), leur classification, les encours à fin juin 2021, les labels d'investissement responsable et les liens vers les documentations réglementaires et les derniers reportings financiers et extra-financiers.

### 1.1. SYCOMORE SELECTION CREDIT

Sycomore Sélection Crédit et Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg)			
Approches dominantes	<input checked="" type="checkbox"/> Sélection positive (best in universe, best effort) <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG <input checked="" type="checkbox"/> Exclusion <input checked="" type="checkbox"/> Engagement		
Classification	<input checked="" type="checkbox"/> Fonds commun de placement		
Exclusions appliquées	<input checked="" type="checkbox"/> Non-respect du Global Compact des Nations Unies <input checked="" type="checkbox"/> Armes controversées <input checked="" type="checkbox"/> L'extraction, la production de charbon <input checked="" type="checkbox"/> Centrales thermiques au charbon et extension des capacités de centrales thermiques au charbon <input checked="" type="checkbox"/> Produits du tabac <input checked="" type="checkbox"/> Pesticides <input checked="" type="checkbox"/> Armement et munitions <input checked="" type="checkbox"/> Extraction de pétrole et de gaz non conventionnels <input checked="" type="checkbox"/> Extraction de pétrole conventionnel <input checked="" type="checkbox"/> Production d'électricité carbonée <input checked="" type="checkbox"/> Extension des capacités de production de pétrole et de gaz non conventionnels <input checked="" type="checkbox"/> Industrie nucléaire		
Encours au 30/06/2021	808 M€ (Sycomore Sélection Crédit) 8 M€ (Sycomore Sélection Crédit Luxembourg)		
Labels	<input checked="" type="checkbox"/> Label ISR <input checked="" type="checkbox"/> Eco-label autrichien (Umweltzeichen) <input checked="" type="checkbox"/> Label belge Towards Sustainability		
Liens vers la documentation	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;">           Sycomore Sélection Crédit            - <a href="#">DICI</a>            - <a href="#">Prospectus</a>            - <a href="#">Rapport de gestion au 31.12.2020</a>            - <a href="#">Rapport annuel d'investisseur responsable au titre de l'année 2020</a>            - <a href="#">Reporting mensuel au 30.06.2020</a> </td> <td style="vertical-align: top;"> <a href="#">Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg)</a>            - <a href="#">DICI</a>            - <a href="#">Prospectus</a>            - <a href="#">Rapport de gestion au 31.12.2020</a>            - <a href="#">Rapport annuel d'investisseur responsable 2020</a>            - <a href="#">Reporting mensuel au 30.06.2021</a> </td> </tr> </table>	Sycomore Sélection Crédit - <a href="#">DICI</a> - <a href="#">Prospectus</a> - <a href="#">Rapport de gestion au 31.12.2020</a> - <a href="#">Rapport annuel d'investisseur responsable au titre de l'année 2020</a> - <a href="#">Reporting mensuel au 30.06.2020</a>	<a href="#">Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg)</a> - <a href="#">DICI</a> - <a href="#">Prospectus</a> - <a href="#">Rapport de gestion au 31.12.2020</a> - <a href="#">Rapport annuel d'investisseur responsable 2020</a> - <a href="#">Reporting mensuel au 30.06.2021</a>
Sycomore Sélection Crédit - <a href="#">DICI</a> - <a href="#">Prospectus</a> - <a href="#">Rapport de gestion au 31.12.2020</a> - <a href="#">Rapport annuel d'investisseur responsable au titre de l'année 2020</a> - <a href="#">Reporting mensuel au 30.06.2020</a>	<a href="#">Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg)</a> - <a href="#">DICI</a> - <a href="#">Prospectus</a> - <a href="#">Rapport de gestion au 31.12.2020</a> - <a href="#">Rapport annuel d'investisseur responsable 2020</a> - <a href="#">Reporting mensuel au 30.06.2021</a>		

## 1.2. SYCOMORE NEXT GENERATION

SFS Sycomore Next Generation	
Approches dominantes	<input checked="" type="checkbox"/> Sélection positive (best in universe, best effort) <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG <input checked="" type="checkbox"/> Thématique <input checked="" type="checkbox"/> Exclusion <input checked="" type="checkbox"/> Engagement
Classification	<input checked="" type="checkbox"/> Fonds commun de placement
Exclusions appliquées	<input checked="" type="checkbox"/> Non-respect du Global Compact des Nations Unies <input checked="" type="checkbox"/> Armes controversées <input checked="" type="checkbox"/> L'extraction, la production de charbon <input checked="" type="checkbox"/> Centrales thermiques au charbon et extension des capacités de centrales thermiques au charbon <input checked="" type="checkbox"/> Produits du tabac <input checked="" type="checkbox"/> Pesticides <input checked="" type="checkbox"/> Armement et munitions <input checked="" type="checkbox"/> Extraction de pétrole et de gaz non conventionnels <input checked="" type="checkbox"/> Extraction de pétrole conventionnel <input checked="" type="checkbox"/> Production d'électricité carbonée <input checked="" type="checkbox"/> Extension des capacités de production de pétrole et de gaz non conventionnels
Encours au 30/06/2021	132 M€
Labels	<input checked="" type="checkbox"/> Label ISR <input checked="" type="checkbox"/> Label belge Towards Sustainability
Liens vers la documentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">DICI</a></li> <li>- <a href="#">Prospectus</a></li> <li>- <a href="#">Rapport annuel de gestion 2020</a></li> <li>- <a href="#">Rapport annuel d'investisseur responsable au titre de l'année 2020</a></li> <li>- <a href="#">Reporting mensuel au 30.06.2020</a></li> </ul>

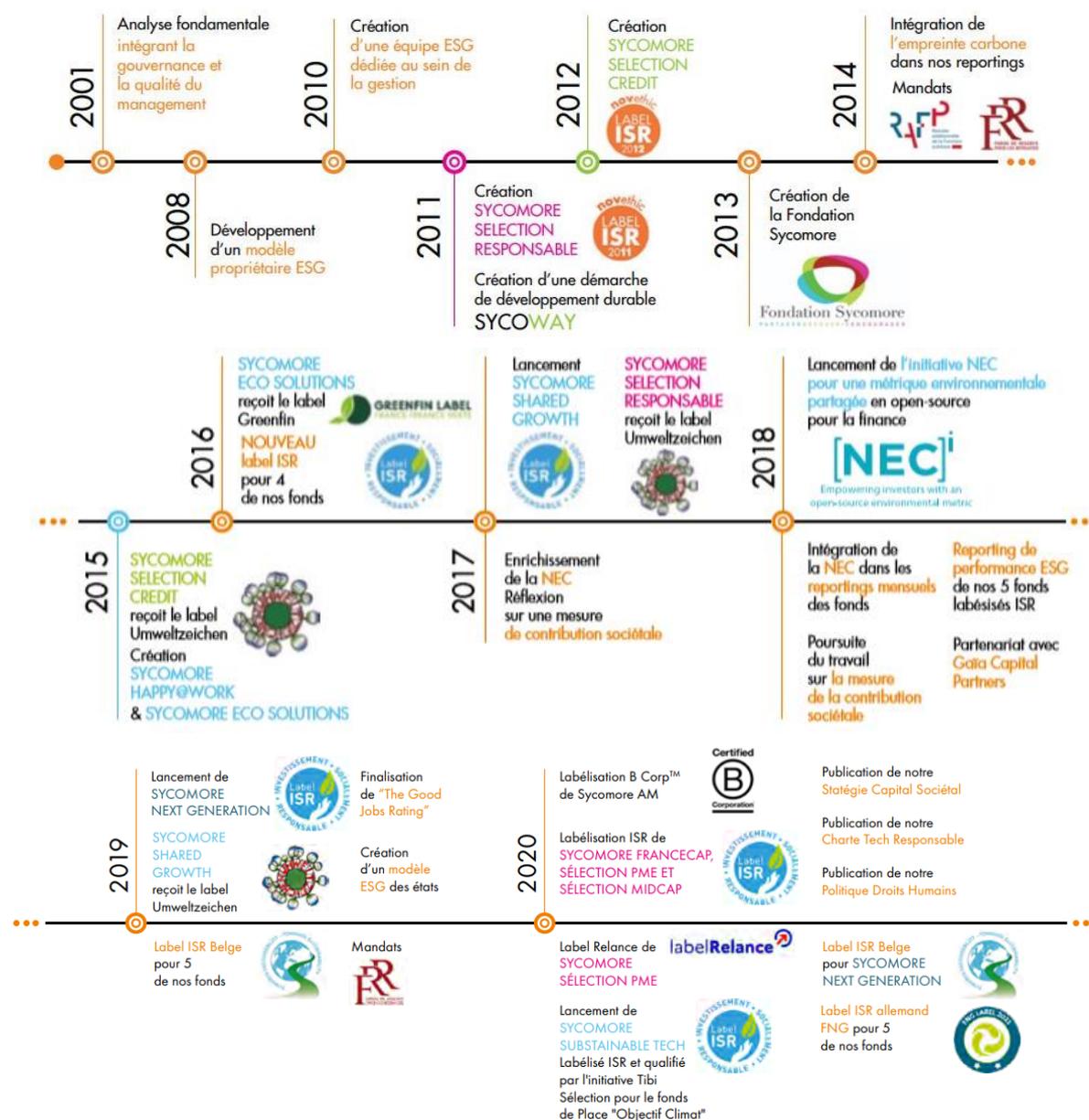
## 2. SOCIETE DE GESTION

### 2.1. INFORMATIONS GENERALES

Sycomore AM est une société de gestion entrepreneuriale, agréée et régulée par l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) depuis juillet 2001 (Agrément GP-01-30). Sycomore AM est une société anonyme au capital de 3.600.000 €. Les bureaux de la société sont localisés au 14 Avenue Hoche - 75008 Paris. Site internet : <http://www.sycomore-am.com>

### HISTORIQUE

Depuis sa création et comme en témoigne la frise ci-après, Sycomore AM a déployé une démarche continue d’investissement responsable inscrite dans les meilleures pratiques de place.



Sycomore Sélection Crédit, Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg) et SFS Sycomore Next Generation

La démarche générale de Sycomore AM s'inscrit dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale (RSE). Pour de plus amples informations, le rapport d'entreprise responsable (*Sycoway as a Company*) de Sycomore AM et le rapport d'investisseur responsable (*Sycoway as an Investor*) sont disponibles sur notre page Notre démarche responsable.

## 2.2. DEMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

Notre démarche d'investisseur responsable, globale et intégrée, au cœur de notre philosophie de gestion, se fonde sur une recherche financière et ESG au service d'une gestion de conviction. Elle vise à satisfaire les exigences de performance de nos clients tout en donnant du sens à leurs investissements.

Sycomore AM a formalisé cette démarche au travers des documents suivants présentés ci-après :

- Politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial
- Politique d'exclusion
- Politique de vote
- Stratégie Capital Humain
- Stratégie Capital Naturel
- Stratégie Capital Sociétal
- Politique Droits Humains

Les informations et la documentation détaillant notre démarche d'investisseur responsable sont disponibles sur la page <http://www.sycomore-am.com/Notre-demarche-responsable>.

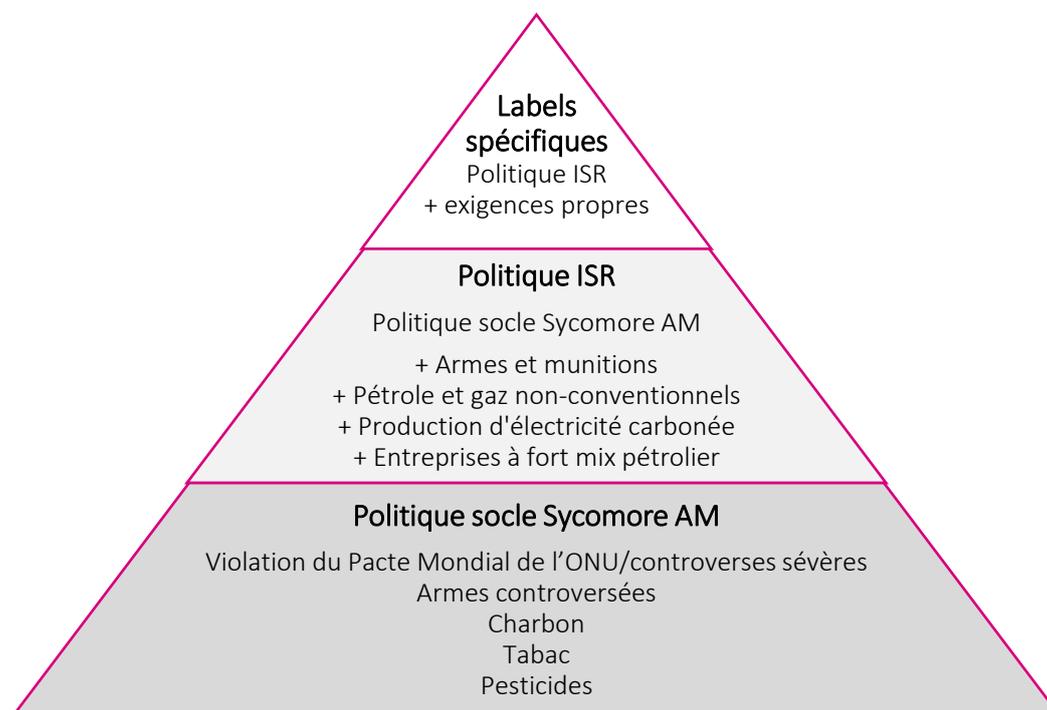
### Politique d'intégration ESG

La politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial de Sycomore AM se place au cœur de notre projet d'entreprise et au service de notre mission : humaniser l'investissement. Il s'agit d'un outil de dialogue avec nos parties prenantes, qui guide et structure notre démarche d'investisseur responsable. Ce document présente ainsi les principes, les outils d'analyse, les ressources humaines dédiées à l'intégration ESG, ainsi que les principes généraux de notre politique de transparence, de vote, d'engagement et de gestion des exclusions de Sycomore AM.

### Politique d'exclusion

Au-delà de l'intégration systématique des enjeux de durabilité dans nos analyses et de la labélisation ISR de la majorité de nos fonds, nous avons souhaité définir des exclusions applicables à l'ensemble de nos encours sous gestion. Ces exclusions visent des activités qui, par leurs incidences négatives sur des facteurs de durabilité, ne nous paraissent pas compatibles avec notre engagement d'investisseur responsable.

Notre politique d'exclusion inclut trois niveaux :



Le dernier niveau concerne des exclusions spécifiques qui s'appliquent en plus de notre politique ISR aux fonds labellisés :

- Le label Towards Sustainability ajoute un critère d'exclusion pour les entreprises prévoyant d'augmenter leur capacité d'extraction de pétrole ou de gaz non conventionnels ;
- Le label FNG ajoute un critère strict d'exclusion de l'énergie nucléaire ;
- Le label Relance introduit une exclusion plus stricte de la chaîne de valeur du charbon ;
- Le label Umweltzeichen exclut plus largement la chaîne de valeur du pétrole et exclut sans distinction la production de gaz et de pétrole ;
- Le label Greenfin vise une exclusion stricte de l'ensemble des chaînes de valeurs du nucléaire et des énergies fossiles.

Les définitions précises des activités exclues, les seuils d'exclusion appliqués et les sources utilisées pour établir les listes d'exclusions sont détaillés dans notre [Politique d'exclusion](#).

## Politique de vote

Concernant l'exercice de nos droits de vote, la politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial est complétée par [la politique de vote de Sycomore AM](#). Celle-ci s'inspire naturellement des recommandations sur le gouvernement d'entreprise de l'AFG, Sycomore AM étant membre de l'association depuis sa création. Elle est revue chaque année pour prendre en compte l'évolution des pratiques d'investissement et de gouvernance d'entreprise. Nous exerçons les droits de vote en toute indépendance et dans l'intérêt exclusif des clients. Un rapport annuel rend compte chaque année de la manière dont nous avons exercé nos droits de vote et mis en œuvre notre politique.

Depuis 2015, Sycomore AM a fait évoluer le périmètre de vote à l'ensemble des sociétés, françaises et internationales, détenues en portefeuille. L'analyse des résolutions et l'exécution des votes sont réalisées en interne par l'équipe de recherche ESG avec l'appui d'ISS, agence de conseil en vote.

Dans un objectif de transparence vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes, le détail des votes émis par Sycomore AM est consultable [en ligne](#) le lendemain de chaque Assemblée Générale.

## Stratégie capital humain

En complément de notre politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial, notre stratégie capital humain vise à partager notre philosophie et notre méthodologie d'analyse du capital humain dans l'entreprise avec l'ensemble de nos parties prenantes et en particulier avec les sociétés que nous ciblons dans le cadre de nos investissements. Afin de servir de base à ce dialogue collaboratif, nous avons rassemblé dans ce document synthétique notre vision des enjeux clés dans les rapports entre l'entreprise et ses collaborateurs. Interface didactique avec nos interlocuteurs et vecteur de bonnes pratiques, notre stratégie en matière de capital humain dans l'entreprise guide aussi nos propres évolutions internes et nos stratégies d'investissement.

## Stratégie capital naturel

En complément de notre politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial, notre stratégie capital naturel synthétise l'approche adoptée par Sycomore AM en matière de prise en compte de l'environnement et du capital naturel. Elle s'inscrit pleinement dans notre philosophie et notre positionnement d'investisseur responsable. Elle est partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, institutions, associations, actionnaires et entreprises de notre univers d'investissement. Elle précise l'articulation de notre démarche d'investissement avec les obligations instaurées par l'Article 173 de la loi française sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte votée le 17 août 2015 et suit les recommandations de la TCFD<sup>5</sup>. Elle guide les améliorations de nos outils, processus et pratiques de gestion.

## Stratégie capital sociétal

En complément de notre politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial, notre stratégie capital sociétal partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes, et en particulier avec les sociétés que nous ciblons dans le cadre de nos investissements, nous permet d'appréhender les enjeux du capital sociétal. Elle s'inscrit pleinement dans notre philosophie et notre positionnement d'investisseur responsable. Elle guide aussi bien le dialogue avec nos parties prenantes que nos évolutions internes et notre stratégie d'investissement. Cette stratégie nous permet d'investir pour développer une économie plus durable et inclusive et de générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes.

## Politique Droits Humains

En complément de notre politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial, notre politique Droits Humains nous permet de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme à travers nos activités, nos opérations et nos relations professionnelles, en conformité avec les Principes directeurs sur les droits de l'homme et les entreprises des Nations Unies. Notre engagement en faveur des droits humains s'applique à nos investissements, mais également à notre entreprise ; il s'étend ainsi à nos opérations et aux activités que nous menons avec nos partenaires et nos prestataires.

---

<sup>5</sup> Task Force on Climate-related Financial Disclosures : groupe de travail mondial du Financial Stability Board, créé à la demande du G20 lors de la COP21, qui a produit des recommandations en 2017 concernant la transparence financière des entreprises en matière de climat.

## 2.3. GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITES ESG

Au cœur de notre mission « humaniser l’investissement », notre ambition est de donner du sens aux investissements de nos clients en créant de la valeur durable et partagée.

Sycomore AM a pour vocation de générer une performance durable pour ses clients en investissant dans des entreprises dont les fondamentaux économiques et ESG ne sont pas appréciés à leur juste valeur, ou **valeur fondamentale**, et présentent donc des perspectives d’amélioration de leur cours de bourse.

Nous sommes convaincus qu’une entreprise ne peut créer de la valeur sur le long terme que si celle-ci est **partagée par l’ensemble de ses parties prenantes** : collaborateurs, clients, fournisseurs, institutions, associations, communautés locales, actionnaires et environnement. Notre approche, intitulée SPICE, est donc structurée autour de cinq parties prenantes pour appréhender au mieux les risques et opportunités rencontrés par les entreprises suivies.

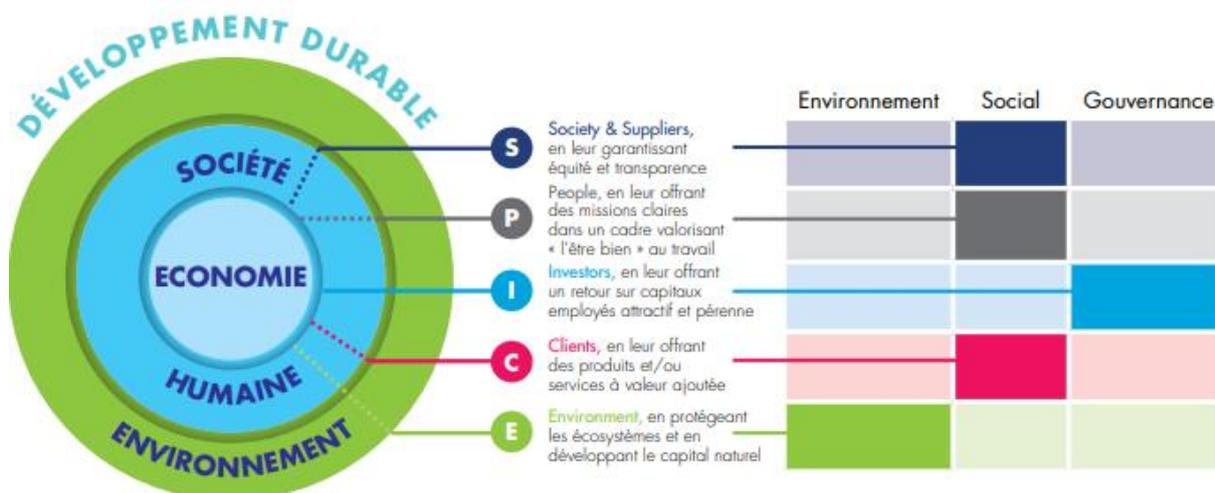
Cette approche, globale et intégrée, permet une analyse des entreprises sur l’ensemble des enjeux du développement durable.

La **création de valeur** d’une entreprise n’est durable que si elle est **partagée** avec l’ensemble de ses **parties prenantes**.

Au-delà de l’intégration des principes du développement durable dans la conduite de leurs opérations, notre modèle s’attache à **évaluer le positionnement de l’offre de produits et services** des entreprises en réponse aux défis sociétaux et environnementaux.



Le schéma ci-dessous traduit la correspondance entre les trois piliers du développement durable (que sont l’économie, la société humaine et l’environnement), les enjeux ESG, et les cinq parties prenantes de notre approche propriétaire SPICE.



## 2.4. IMPLICATION ET FORMATION DES EQUIPES

Fort de son esprit entrepreneurial, Sycomore AM s'appuie sur l'engagement de ses associés fondateurs et de l'ensemble de ses collaborateurs pour s'affirmer comme un acteur de référence de l'investissement responsable. Unies autour d'une mission clairement définie, toutes les équipes de Sycomore AM - commercial, contrôle interne, gestion, IT, marketing, middle office, risques - travaillent ensemble au quotidien pour satisfaire une exigence : délivrer de la performance tout en donnant du sens aux investissements de nos clients.

Des formations en interne sont organisées de façon récurrente, à l'initiative de l'équipe de recherche ESG, afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux ESG/SPICE et à la manière dont ils sont intégrés aux analyses fondamentales. Ces formations suivent différents formats selon les besoins :

- **Formations générales** : des formations sont organisées notamment pour les nouveaux arrivants, afin de présenter l'approche ISR de Sycomore AM et plus spécifiquement la méthodologie d'analyse SPICE et d'intégration de SPICE dans la valorisation ;
- **Formations détaillées** : des formations plus détaillées sur un critère SPICE par exemple sont organisées à destination de la gestion ;
- **Formations individuelles** : nous privilégions également les échanges individuels entre analystes expérimentés sur les sujets ESG et les autres analystes.

## 2.5. MOYENS HUMAINS MIS EN ŒUVRE

La stratégie d'investissement responsable de Sycomore AM s'inscrit pleinement dans le projet d'entreprise. Tous les collaborateurs participent, dans leurs métiers respectifs, à sa mise en œuvre.

Partie intégrante de l'équipe de gestion qui regroupe 25 professionnels, l'équipe de recherche ESG est composée de 9 professionnels au 31 décembre 2020. L'équipe, présentée ci-dessous, peut évoluer au fil du temps.

Le travail de gestion respecte une organisation collégiale. Ainsi, l'analyse fondamentale et les modèles de valorisation sont réalisés par l'ensemble des analystes-gérants. Chacun des membres de l'équipe de gestion est formé par les spécialistes de l'équipe de recherche ESG à l'analyse SPICE des entreprises. L'équipe de recherche ESG appuie l'ensemble de l'équipe de gestion pour assurer le suivi des performances de développement durable des entreprises.



## 2.6. INITIATIVES

Nous sommes impliqués dans notre écosystème et au-delà pour promouvoir une économie durable : nous sommes engagés dans les initiatives de promotion et de développement de l'investissement responsable, intervenons dans des établissements de l'enseignement supérieur, publions des articles et organisons des événements témoignant de notre engagement et de notre vision du monde de demain. Nous sommes ainsi impliqués dans de nombreuses initiatives, dont les principales sont listées ci-après :

Initiatives généralistes	Initiatives environnement/climat	Initiatives sociales	Initiatives sur d'autres thèmes
<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> PRI – Principles for Responsible Investment des Nations Unies</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> FIR – Forum pour l'Investissement Responsable (membre et Administrateur, membre des commissions Grand Public, Recherche et Engagement)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> AFG – Association française de gestion (membre du comité Investissement Responsable et groupe de travail sur l'Article 173)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> SFAF – Société Française des Analystes Financiers (membre de la commission Développement Durable)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Label ISR (membre du groupe de travail animé par le collège scientifique du label portant sur les indicateurs d'impacts)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> GIIN – Global Impact Investing Network</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> AMF – Autorité des Marchés Financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> IIGGC – Institutional Investors Group on Climate Change</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> CDP (carbone, forêt, eau)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Montreal Carbon pledge</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Signature des recommandations de la TCFD – Task Force on Climate-related Financial Disclosures</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Projet ACT – Assessing low-Carbon Transition</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Participation à la consultation relative aux recommandations du groupe d'experts européens sur la finance responsable (High-Level Expert Group for sustainable finance)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Farm Animal Investment Risk &amp; Return FAIRR</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Climate Action 100+</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Net Environmental Contribution initiative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Human Capital Management Coalition (membre)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Engagement actionnarial collectif des PRI sur la fiscalité responsable</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Workforce Disclosure Initiative (signataire)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Investor Alliance for Human Rights</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> 30% Club Investor Group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Good in Tech – Chaire d'initiative académique</li> </ul>

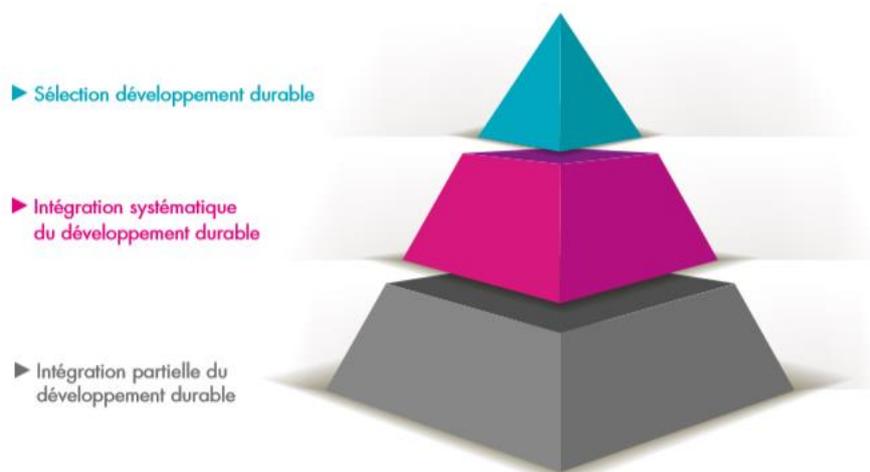
Pour plus d'information sur notre implication au sein de ces initiatives et les événements 2020, consulter notre [Rapport d'investisseur responsable \(Sycomore as an investor\)](#) (pages 10 à 14).

### Diffusion et promotion de l'ISR

Afin d'assurer une communication régulière et de qualité, nous prenons la parole lors de nombreuses tables rondes, conférences organisées sur le thème de l'ISR et participons à de nombreuses interviews dans les médias et débats dans les salons dédiés aux investisseurs particuliers. Nous publions également des lettres « ISR Way » : sur des thèmes précis associés au développement durable, ces lettres sont l'occasion de présenter la manière dont nous abordons ces enjeux en tant qu'investisseur et de donner la parole à des entreprises inspirantes.

## 2.7. ENCOURS ISR

Le tableau ci-après présente les encours sous gestion par niveau d'intégration des enjeux du développement durable. Nous distinguons trois niveaux d'intégration :



**Sélection développement durable** : les fonds labélisés ISR ainsi que les mandats ISR appliquent des filtres fondés sur des critères de l'analyse SPICE spécifiques, visant à sélectionner les entreprises durables. A noter que certains de ces fonds ont également des labels environnementaux (label français Greenfin et label autrichien Umweltzeichen). Le détail des labels par fonds est donné dans le schéma ci-après.

**Intégration systématique du développement durable** : tous les fonds et mandats long only, crédit et flexibles sont gérés sur la base des données de valorisation intégrant la note SPICE des entreprises sans que l'univers d'investissement soit restreint sur des critères SPICE, il s'agit d'une intégration systématique donnant une meilleure appréciation du couple rendement/risque et impactant les décisions d'investissement. La procédure de sélection des fonds intégrant depuis courant 2019 des éléments ESG, nous comptabilisons désormais l'ensemble des encours en gestion pilotée en intégration systématique du développement durable.

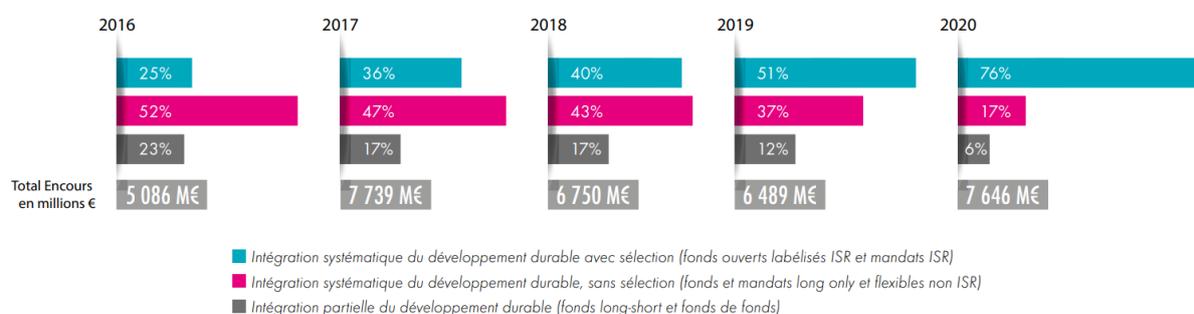
**Intégration partielle du développement durable** : le fonds long short s'appuie partiellement sur SPICE et la gestion pilotée sélectionne en partie les fonds sur des critères liés à la démarche d'investisseur responsable des sociétés de gestion.

LABELS	NOS FONDS OUVERTS LABELISÉS	Encours à fin 2020 en millions d'€	En % du total des encours	En % des encours des fonds ouverts
	Sycomore Sélection Responsable Sycomore Sélection Crédit Sycomore Happy@Work Sycomore Eco Solutions Sycomore Shared Growth Sycomore Next Generation Sycomore Sustainable Tech Sycomore Francecap Sycomore Sélection Midcap Sycomore Sélection PME SRI Ageing Population SRI European Equity	4 412	58%	77%
	Sycomore Sélection Responsable Sycomore Sélection Crédit Sycomore Happy@Work Sycomore Eco Solutions Sycomore Shared Growth Sycomore Next Generation SRI Ageing Population	3 524	46%	61%
	Sycomore Sélection Responsable Sycomore Sélection Crédit Sycomore Happy@Work Sycomore Eco Solutions Sycomore Shared Growth SRI Ageing Population	3 394	44%	59%
 Label autrichien Umweltzeichen	Sycomore Sélection Responsable Sycomore Sélection Crédit Sycomore Shared Growth	1 903	25%	33%
 GREENFIN LABEL FRANCE FINANCE VERTE	Sycomore Eco Solutions	485	6%	8%
 labelRelance	Sycomore Sélection PME	83	1%	1%

## 2.8. ACTIFS ISR RAPPORTES AUX ENCOURS TOTAUX SOUS GESTION

Sycomore AM développe depuis 2011 sa gamme de fonds labélisés Investissement Socialement Responsable. Comme le montre le graphique ci-après, la part des fonds et mandats ISR, dits de sélection « développement durable », a augmenté, passant de 51% à fin 2019 à 76% à fin 2020.

### ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ENCOURS PAR NIVEAU D'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Sycomore Sélection Crédit, Sycomore Sélection Crédit (Luxembourg) et SFS Sycomore Next Generation

## 2.9. LISTE DES FONDS ISR OUVERTS AU PUBLIC

Sycomore AM publie sur son site Internet la liste des fonds ouverts et spécifie la typologie de ces fonds au regard des enjeux long terme. Quatorze fonds sont labellisés ISR :

- Sycomore Sélection Responsable (et Sycomore Sélection Responsable (Lux)) ;
- Sycomore Sélection Crédit (et Sycomore Sélection Crédit (Lux)) et Sycomore Next Generation (fonds faisant l'objet du présent code de transparence) ;
- Sycomore Happy@Work ;
- Sycomore Eco Solutions ;
- Sycomore Shared Growth ;
- Sycomore Next Generation ;
- Sycomore Francecap ;
- Sycomore Sélection PME ;
- Sycomore Sélection Midcap ;
- Sycomore Sustainable Tech ;
- Sycomore Inclusive Jobs ;
- Sycomore Global Education.

Generali publie sur son site internet la liste des fonds ouverts et spécifie la typologie de ces fonds au regard des enjeux long terme. Deux de ses fonds labellisés ISR sont gérés par Sycomore AM :

- GIS SRI Ageing Population ;
- GIS SRI European Equity.

## 3. FONDS ISR SYCOMORE SELECTION CREDIT ET NEXT GENERATION

### 3.1. OBJECTIFS

#### Sycomore Sélection Crédit

Créé en janvier 2011, le fonds Sycomore Sélection Crédit est un fonds obligataire labélisé ISR. Les entreprises émettent des obligations notamment pour financer leur développement : à travers ses investissements, le fonds Sycomore Sélection Crédit contribue au financement du développement de l'économie. Le fonds cherche à saisir les meilleures opportunités sur les marchés primaire et secondaire en investissant sur des obligations en Euros d'émetteurs sans contrainte de notation (Investment Grade, High Yield et Non Noté) ou de taille de capitalisation.

La sélection vise à conjuguer un rendement attractif et une performance régulière avec une gestion active de la sensibilité. Les titres éligibles résultent d'une analyse intégrée qui s'appuie sur notre modèle SPICE décrit dans notre politique d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)<sup>6</sup>. Avec une exposition maximale de 10% au secteur financier, le fonds se concentre sur les entreprises non financières.

#### ► Indicateurs de surperformance - label ISR et SFDR

Le fonds Sycomore Sélection Crédit s'engage à surperformer l'indice de référence sur la Net Environmental Contribution (NEC). Cette métrique permet d'identifier les produits, services et activités qui peuvent être qualifiés de durables sur le plan environnemental avec une approche en analyse de cycle de vie et de manière objective, factuelle et fondée sur les principes scientifiques et des données physiques. Cet indicateur, qui peut être agrégé au niveau d'un portefeuille, tient compte de l'ensemble des impacts négatifs et positifs d'une entreprise sur l'environnement, tout au long de sa chaîne de valeur, sans se limiter au changement climatique.

Le fonds a aussi pour objectif de surperformer l'indice de référence sur l'indicateur de la Croissance des effectifs sur 3 ans, permettant d'évaluer la contribution à l'emploi.

Ces indicateurs sont suivis mensuellement avec un taux de couverture minimal sur le fonds de 90% pour le premier indicateur et de 70% pour le second indicateur.

---

<sup>6</sup> Notre Politique d'intégration ESG est disponible sur notre page [Notre démarche responsable](#)

## Sycomore Next Generation

Créé en 2019, Sycomore Next Generation, fonds diversifié flexible ISR, combine une expertise reconnue sur la sélection d'actions et d'obligations responsables et d'allocation d'actifs internationaux pour apporter performance et diversification.

Le fonds vise à générer une performance pérenne grâce à une gestion équilibrée du risque et de l'exposition, tout en accompagnant la transition vers un monde plus durable.

La gestion s'appuie sur un processus d'investissement structuré et rigoureux, fondé sur une analyse fondamentale des sociétés et des pays et complétée par une approche macroéconomique. Une gestion active des taux d'exposition actions (0-50%) et obligataire (0-100%) incluant entreprises et Etats vise à optimiser le couple rendement risque du fonds, géré selon une approche patrimoniale.

Les titres éligibles résultent d'une analyse intégrée qui s'appuie sur notre modèle SPICE décrit dans notre politique d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)<sup>2</sup>. La prise en compte de critères extra-financiers dans Sycomore Next Generation vise à exclure toute entreprise présentant des risques majeurs en matière de développement durable et favoriser les entreprises qui répondent à des enjeux sociétaux et environnementaux au bénéfice des générations futures. A ce jour, trois thèmes dominent notre sélection d'entreprises : l'épanouissement au travail, la transition énergétique et écologique et la qualité de vie.

Pour les émetteurs souverains, notre modèle SPICE ne s'appliquant qu'aux entreprises, nous avons développé une méthode afin d'intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à l'analyse de ce type d'émetteurs. Cette méthode vise à sélectionner les pays respectant les droits de l'Homme, permettant une stabilité démocratique et l'exercice des libertés fondamentales, intégrant les enjeux environnementaux et ayant une économie inclusive. Cette méthode est décrite au paragraphe 3.7.

### ► Indicateurs de surperformance - label ISR et SFDR

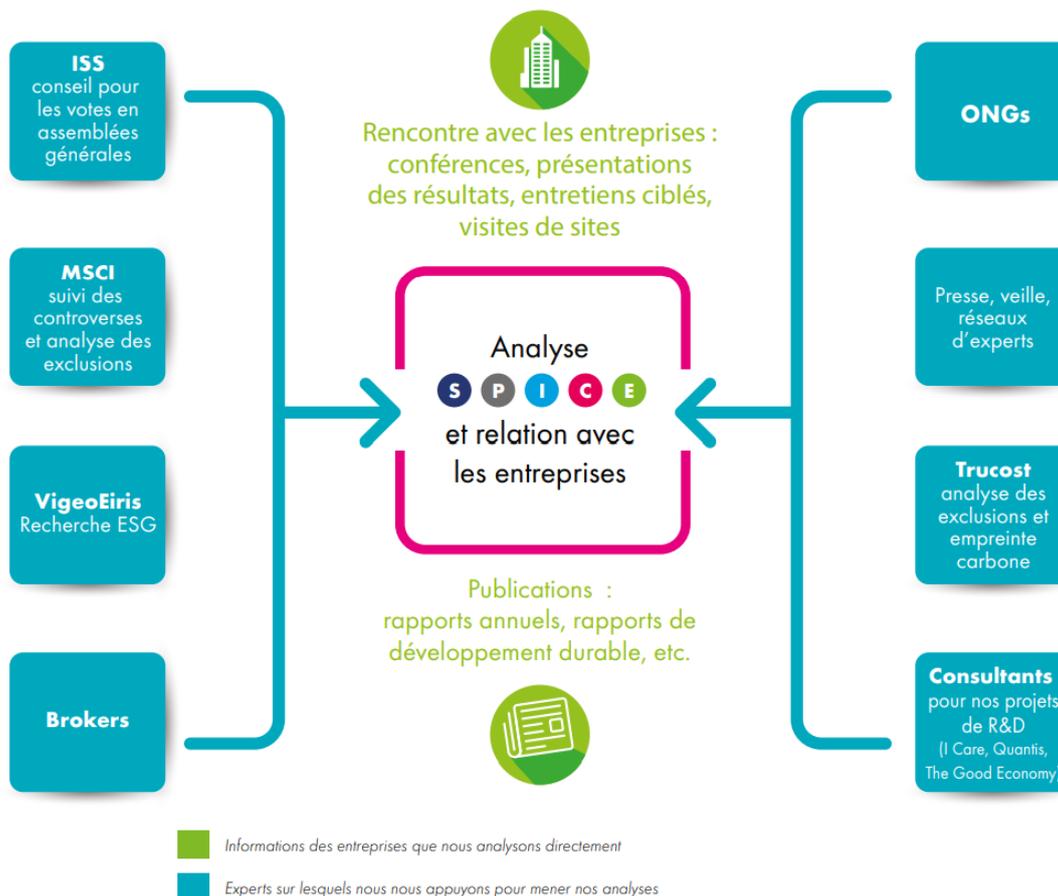
Le fonds Sycomore Next Generation s'engage à surperformer l'Eurostoxx sur la Net Environmental Contribution (NEC), définie au paragraphe concernant Sycomore Sélection Crédit.

Le fonds s'engage aussi à surperformer l'Eurostoxx sur la Contribution sociétale des produits et services (CS), une métrique quantitative agréant les contributions positives et négatives d'une activité, évaluées sur une échelle de -100% à +100% selon 3 piliers : Accès & Inclusion, Santé & Sécurité et Progrès économique & humain.

Ces indicateurs sont suivis mensuellement avec un taux de couverture minimal sur le fonds de 90% pour le premier indicateur et de 70% pour le second indicateur.

### 3.2. MOYENS INTERNES ET EXTERNES POUR L'ÉVALUATION ESG

Pour mener à bien ses missions, l'équipe de gestion s'appuie sur les sources et partenaires identifiés ci-dessous.



Nos analyses ESG sont réalisées selon notre modèle SPICE par nos analystes-gérants principalement sur la base des données publiées par les entreprises et des rencontres avec leur management. Nous attachons aussi une grande importance aux visites de site.

Notre veille dans la presse quotidienne et spécialisée, dans les rapports d'ONG, ou via des réseaux d'experts, tels que GLG, vient également compléter nos analyses.

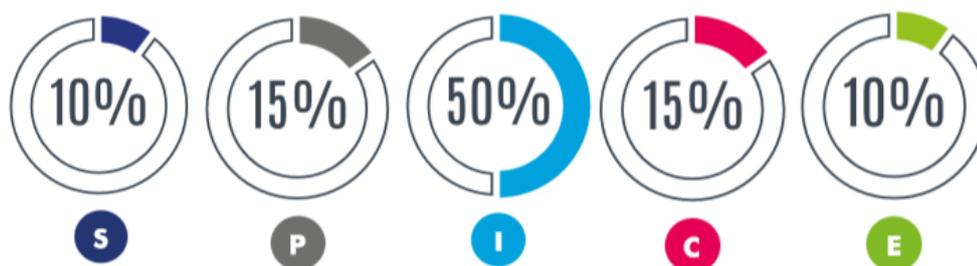
En termes de recherche externe, nous avons recours aux brokers spécialisés en ESG ainsi qu'aux analyses de controverses MSCI et revues de chiffre d'affaires de MSCI et Trucost pour la gestion des exclusions. L'agence en conseil de votes ISS nous accompagne dans l'exécution de nos votes en assemblées générales en ligne avec notre politique de vote. La recherche VigeoEiris nous permet un accès facilité à l'information utilisée dans nos analyses SPICE. Nous n'utilisons pas la notation ESG de VigeoEiris et maintenons notre évaluation selon notre modèle propriétaire.

Des données disponibles via Bloomberg, Factset ou encore Trucost sont utilisées dans le cadre de nos reportings ESG.

Nous sollicitons également au cas par cas des expertises externes : le développement de notre métrique d'impact environnemental, la Net Environmental Contribution - NEC, a été réalisé avec les expertises de I Care & Consult et Quantis et celui de notre métrique d'impact sur l'emploi avec The Good Economy.

### 3.3. PRINCIPES ET CRITERES ESG

Afin d'évaluer au mieux le risque fondamental associé à nos investissements, notre équipe de gestion attribue des notes à chaque entreprise à l'issue de chaque analyse. Ces notes, définies dans SPICE, sont constituées à partir de l'analyse de plus de 90 critères, qualitatifs ou quantitatifs, organisés autour de cinq parties prenantes. Chacune des notes s'inscrit sur une échelle de 1 à 5 et leur moyenne pondérée, en fonction du secteur et des activités de l'entreprise, constitue sa note SPICE. La pondération par défaut est définie de façon suivante :



Les notes des piliers SPICE prennent en compte les aspects suivants :

#### Society & Suppliers (S)

La note S correspond à la note de performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. Les critères analysés comprennent notamment :

- **La contribution sociétale des produits et services** : à travers une revue du chiffre d'affaires de l'entreprise, nous évaluons la contribution de chaque activité aux priorités sociétales notamment celles définies par les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD), feuille de route commune des acteurs publics et privés à horizon 2030.
- **Le comportement citoyen** : nous valorisons les entreprises qui se sont dotées d'une mission à impact sociétal positif clairement définie et intégrée à leur stratégie. L'entreprise doit également remplir ses obligations les plus élémentaires vis-à-vis de la société, en veillant au respect des droits humains, en contribuant au financement des économies locales à travers une fiscalité responsable et en luttant contre la corruption. Notre analyse tient aussi compte des externalités positives en valorisant par exemple un engagement philanthropique durable, ou l'implication au sein d'initiatives visant un développement durable.
- **La chaîne de sous-traitance** : nous analysons la maîtrise de l'entreprise de sa chaîne de sous-traitance, l'équilibre dans les relations fournisseurs et les risques associés. Nous valorisons les entreprises ayant mis en place des démarches effectives d'achats responsables et engageant un dialogue avec leurs sous-traitants en vue de faire progresser leurs pratiques en cohérence avec le développement durable.
- **La contribution sociétale en tant qu'employeur** : évaluée grâce au Good Jobs Rating, une métrique développée avec The Good Economy et grâce à laquelle nous évaluons la capacité d'une entreprise à créer des opportunités d'emplois durables et de qualité, pour tous, et particulièrement dans les zones - pays ou régions - où l'emploi est relativement limité et donc nécessaire pour un développement durable et inclusif.

## People (P)

La note P se concentre sur les employés de l'entreprise et sur sa gestion du capital humain. L'évaluation du pilier People comprend les critères suivants :

- **L'intégration des enjeux humains** : nous valorisons les entreprises dont les dirigeants intègrent **les enjeux humains au cœur de leur stratégie** et accordent de l'importance à **l'épanouissement de leurs collaborateurs**. Dans les métiers exposés, nous évaluons également la culture et la performance en matière de sécurité au travail - intérimaires et sous-traitants compris - bon indicateur de la qualité du management de terrain.
- **L'environnement Happy@Work** : cette partie de l'analyse vise à évaluer la capacité de l'entreprise à créer un **environnement de travail propice au développement des talents**. Nous sommes convaincus que cela passe par la définition d'une culture d'entreprise forte donnant du sens au travail confié aux collaborateurs et de l'autonomie. Nous valorisons également les organisations claires, les efforts de formation, l'accompagnement des mobilités, un climat social et un cadre de travail de qualité, ainsi que l'égalité des chances et de traitement et l'association des collaborateurs aux résultats de l'entreprise.
- **La mesure de l'engagement des collaborateurs** : nous accordons une importance particulière à la mesure de l'engagement des collaborateurs, notamment à l'aide **d'enquêtes**. Elles permettent en effet d'identifier précisément les risques et tensions, de mettre en place des mesures correctives adaptées aux réalités du terrain et de mesurer l'évolution de l'engagement des équipes dans le temps.

Pour plus d'informations sur notre vision des enjeux associés au capital humain, consulter [notre stratégie Capital Humain](#).

NB. Les enjeux de droits de l'homme sont traités dans la partie S de l'analyse ESG, c'est-à-dire vis-à-vis des parties prenantes S « Suppliers & Society », et P « People » de la note SPICE. Ces derniers ont notamment trait aux aspects d'équité, de diversité, de liberté d'expression et d'association, de conditions de travail au sein de l'entreprise et dans sa chaîne de sous-traitance et de respect des communautés locales.

## Investors (I)

La note I se concentre sur la relation des entreprises à ses actionnaires. Cette note reflète une analyse approfondie de la structure actionnariale et juridique de l'entreprise, ainsi que des interactions et des relations de pouvoir entre les différents acteurs : le management, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. Notre analyse couvre les aspects suivants :

- **Le modèle économique** : nous analysons la solidité du modèle économique à travers la **structure de ses revenus**, la **position concurrentielle**, les leviers de **croissance** tels que l'innovation et les opportunités de croissance externe et la **capacité de l'entreprise à créer de la valeur**.
- **La gouvernance** : nous évaluons la qualité de la gouvernance de l'entreprise au travers de son **équipe dirigeante et de son conseil d'administration ou de surveillance**. Nous veillons à l'**équilibre des pouvoirs** et à la **qualité d'exécution de la stratégie** de l'entreprise. La prise en compte de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes, à travers une **répartition équitable de la valeur créée** et l'**intégration des enjeux du développement durable** à la stratégie, est un élément clé de notre analyse. Nous analysons pour cela la **qualité de la communication financière**, l'**alignement des intérêts** des dirigeants et ceux des actionnaires à travers la **structure actionnariale**, l'actionnariat dirigeant et la politique de **rémunération**. A travers l'analyse de la structure du capital, nous évaluons également le **risque de porteur obligataire**.

### Clients (C)

La note C se concentre la partie prenante que forment les clients de l'entreprise. Elle prend en compte les critères suivants :

- **Les caractéristiques de l'offre** : nous cherchons à évaluer la pertinence et la consistance de la stratégie commerciale de l'entreprise par rapport à son offre et à la population ciblée. Pour cela nous identifions le **positionnement de marché** de l'entreprise, via l'analyse de son offre et de ses **marques** par rapport à la concurrence, la qualité du **marketing**, les modes de **distribution** et l'adaptation de l'offre à la **digitalisation**.
- **Les risques clients** : nous identifions et mesurons les risques que présentent les produits et services d'une entreprise à ses clients. Ainsi nous évaluons les **risques de cybersécurité** qui pèsent sur l'entreprise et sa capacité à **protéger les droits numériques** de ses clients. Nous analysons l'aptitude des entreprises à conserver une bonne image de marque ou à l'améliorer. Enfin, nous valorisons les entreprises qui assurent la **sécurité de leurs produits**.
- **Les relations clients** : nous apprécions également la qualité de l'offre à travers les outils et moyens déployés **au service des clients**. Nous étudions ainsi la **démarche d'écoute** des entreprises et leur capacité à **satisfaire leurs clients**. Nous privilégions les entreprises **diversifiant leur base de clientèle** tout en entretenant des **relations pérennes** avec leurs clients.

### Environnement (E)

La note E illustre la performance de l'entreprise dans son rapport au **capital naturel**, aussi bien du point de vue de son **management interne** des aspects environnementaux que de celui des **externalités** positifs ou négatifs de son modèle économique.

- **L'intégration des enjeux environnementaux** : nous analysons le projet d'entreprise quant à la problématique environnementale en prenant en compte l'**ambition des dirigeants**, le niveau **d'intégration de ces enjeux dans la stratégie** de l'entreprise, sa culture et son fonctionnement ainsi que la robustesse de la **gestion des risques environnementaux** dans le périmètre de l'entreprise. Nous évaluons également l'**empreinte environnementale** et les performances effectives des sites et opérations, les ambitions et les moyens pour en limiter les impacts négatifs sur l'environnement.
- **Le risque de transition** : nous évaluons les impacts environnementaux de l'entreprise en suivant une **approche Analyse de Cycle de Vie** intégrant l'impact amont (chaîne d'approvisionnement) et aval (utilisation des produits et services). Nous prenons en compte les impacts directs et indirects, tant positifs que négatifs. Cette évaluation est fondée notamment sur la **Net Environmental Contribution (NEC)**. Cet indicateur mesure, pour chaque activité, le degré de contribution et de compatibilité de son modèle économique avec la transition énergétique et écologique et avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique. Elle s'échelonne de -100% pour une activité fortement destructrice de capital naturel à +100% pour les activités à impact environnemental net fortement positif, qui constituent des réponses claires en matière de transition écologique et de climat. Nous analysons, au-delà de la photo à l'instant t que fournit la NEC, la **trajectoire** suivie par l'entreprise et son **alignement** ou non avec l'Accord de Paris et une économie écologiquement soutenable dans le temps.
- **Les risques physiques** : nous analysons l'exposition de l'entreprise aux risques physiques, qu'ils soient chroniques ou extrêmes, liés au dérèglement climatique et aux autres dérèglements écosystémiques. Cette analyse porte à la fois sur les opérations et actifs de l'entreprise, mais également sur sa chaîne de valeur amont et aval.

Pour plus d'informations, consulter [notre stratégie Capital Naturel](#).

### 3.4. L'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET L'INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES

La revue de notre modèle d'analyse SPICE en 2019 a été l'occasion de redessiner notre grille d'analyse Environnement : elle combine désormais une analyse de risque plus fine, une meilleure évaluation de la mesure de l'**impact** et de l'**alignement** des entreprises avec la nécessaire transition climatique et environnementale tout en conservant une exigence forte sur la **responsabilité de l'entreprise** vis-à-vis de l'environnement dans la conduite de ses opérations. Si notre soutien aux recommandations énoncées par la TCFD date des premières heures de leur publication, leurs 4 composantes - Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Métriques et objectifs - sont désormais formalisées dans notre grille d'analyse. Nous y retrouvons également la catégorisation des risques telles qu'établie par la TCFD : Risque de transition et Risques physiques, mais dans une compréhension extensive puisque nous ne nous limitons pas à une évaluation des enjeux climatiques mais intégrons systématiquement les enjeux liés à la biodiversité, l'eau, les ressources et déchets ainsi que la qualité de l'air.

Au-delà d'une bonne compréhension des risques nécessaire à toute analyse fondamentale en amont de nos investissements, **notre analyse environnementale accorde une place prépondérante à l'impact**. Dans notre modèle, l'évaluation de l'impact se traduit en deux composants : la NEC, contribution environnementale nette, reflet de l'impact actuel du modèle économique, et le critère d'alignement, évaluation la trajectoire de l'entreprise, reflet de l'impact futur.

Comme présentée plus haut, notre métrique NEC, Net Environmental Contribution, est au centre de notre modèle et constitue l'une des données d'entrée de l'évaluation de la note E de SPICE dans notre outil d'analyse SYCOVALO. Elaborée en collaboration avec les expertises de I Care & Consult et Quantis, elle mesure le **degré d'alignement de l'activité d'une entreprise à la transition énergétique** sur une échelle unique et continue de -100% à +100%. Elle permet d'identifier les produits, services et activités qui peuvent être qualifiés de durables sur le plan environnemental avec une approche en analyse de cycle de vie et de manière objective, factuelle et fondée sur les principes scientifiques et des données physiques.

Cette analyse de la contribution à la transition énergétique et écologique est complétée par une analyse prospective de l'alignement de la stratégie de l'entreprise avec les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que le respect des objectifs environnementaux de long terme<sup>7</sup>. Il s'agit d'étudier si la trajectoire (dans sa direction, son intensité et son cadre temporel) est compatible avec une planète aux dérèglements climatiques limités, respectueuse de son capital naturel et résiliente sur le plan environnemental. Cette projection offre une lecture d'autant plus utile que les activités concernées nécessitent de lourds investissements dans des actifs longs, à l'image des « utilities » énergétiques et environnementales, des infrastructures et des unités de production industrielle dont les performances futures en termes de consommation de matières, d'énergie et de génération de pollutions et d'émissions futures dépendent des décisions d'investissements prises aujourd'hui.

Notre modèle d'analyse fondamentale SPICE, à travers la lettre E, Environnement, évalue ainsi la performance de l'entreprise dans son rapport au capital naturel, aussi bien du point de vue de son management interne des aspects environnementaux que de celui des externalités positives ou négatives de son modèle économique. Il intègre les recommandations de la TCFD, des critères relatifs à la contribution environnementale, aux trajectoires de températures et à la taxonomie européenne.

La prise en compte de ces enjeux dans la sélection des émetteurs est directement liée aux critères d'investissement définis par fonds détaillés dans le paragraphe 4.1.

<sup>7</sup> Se référer notamment aux limites planétaires : <https://stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html> et aux objectifs environnementaux tels que définis par la taxonomie européenne : [https://ec.europa.eu/info/publications/sustainable-finance-teg-taxonomy\\_en](https://ec.europa.eu/info/publications/sustainable-finance-teg-taxonomy_en)

### 3.5. METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'EVALUATION ESG

#### Un outil unique et partagé : SYCOVALO

L'analyse et la valorisation des sociétés cotées sont réalisées à partir d'un outil unique et propriétaire : SYCOVALO. Il s'agit d'une base de données intégrant l'ensemble des informations financières et extra-financières passées, présentes et prospectives des entreprises suivies.

Véritable mémoire collective de l'équipe de gestion, cet outil constitue un vivier d'informations historiques et analytiques dans lequel chaque analyste-gérant vient puiser des idées d'investissement en adéquation avec sa stratégie. Quotidiennement alimenté, SYCOVALO permet de compiler, retraiter et historiser une large étendue de données sur chaque entreprise étudiée :

- **données financières quantitatives** : 10 ans d'historique de comptes, 3 années de prévisions, comparaison avec le consensus, ratios de valorisation, niveaux de rentabilité, taux de croissance...
- **données qualitatives et informations extra-financières** : comptes rendus d'entretiens ou de visites de sites, analyse de la position concurrentielle, perspectives de croissance, évaluation de la performance vis-à-vis des parties prenantes au travers de l'analyse SPICE...

De nouvelles fonctionnalités sont continuellement ajoutées à nos outils, et en particulier à SYCOVALO. Afin que l'ensemble des collaborateurs de Sycomore AM puisse avoir une parfaite compréhension de cet outil fondamental au cœur de notre processus et afin de faciliter l'intégration de nouveaux collaborateurs, nous avons élaboré des supports de formation directement accessibles dans l'outil.

#### Une analyse ESG intégrée à notre analyse fondamentale : SPICE

Comme détaillé précédemment, l'analyse ESG est intégrée à notre modèle d'analyse fondamentale SPICE. L'analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, le modèle économique, la qualité et l'implication de l'équipe dirigeante, les risques et opportunités auxquels l'entreprise est confrontée.

Pour ce faire, notre équipe de gestion rencontre régulièrement les dirigeants des entreprises cotées que les analystes-gérants suivent activement, à un rythme d'environ 1600 rencontres par an. Afin d'évaluer au mieux le risque fondamental associé à nos investissements, elle attribue des notes à chaque entreprise à l'issue de chaque analyse. Ces notes, définies dans SPICE, sont constituées à partir de l'analyse de plus de 90 critères, qualitatifs ou quantitatifs, organisés autour des cinq parties prenantes du modèle SPICE. Chacune des notes s'inscrit sur une échelle de 1 à 5 et leur moyenne pondérée, en fonction du secteur et des activités de l'entreprise, constitue sa note SPICE.

La note SPICE est ensuite prise en compte de différentes manières selon les instruments financiers. Pour les investissements en actions, elle impacte ainsi le calcul du cours cible de l'action de l'entreprise dans deux méthodes :

- **Dans la valorisation par les flux de trésorerie actualisés** (dite « DCF » pour Discounted Cash Flows), elle impacte jusqu'à +/- 40 % le coefficient de risque (le beta) utilisé dans le calcul du coût moyen pondéré du capital de l'entreprise (le WACC) et du taux d'actualisation des flux financiers futurs, impactant ainsi la valorisation financière de l'entreprise.

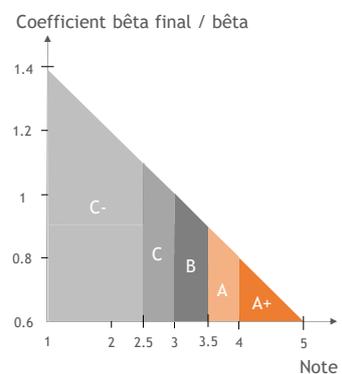
L'illustration suivante témoigne de cette méthode d'intégration ESG :

**Note SPICE**

**ACTIVITE**  
Hypothèses déterminantes :  
moyen et long termes concernant  
le compte d'exploitation et la  
structure du bilan

Le beta utilisé incorpore :

- ▶ le risque du secteur par rapport à la moyenne du marché
- ▶ un ajustement selon le niveau de la dette, le beta ajusté
- ▶ un ajustement optimal manuel pour intégrer les éventuelles spécificités de l'émetteur
- ▶ l'impact de la note SPICE



- De même, dans la méthode de valorisation par comparables, les entreprises adoptant les meilleures pratiques de développement durable et disposant donc des meilleures notes SPICE bénéficient d'une prime par rapport à la moyenne des entreprises comparables pouvant aller jusqu'à 40%, alors que les entreprises les plus exposées aux risques de développement durable sont impactées par une décote sur leur valorisation pouvant atteindre jusqu'à 40%.

Pour les investissements en obligations, la note SPICE constitue également le socle d'analyse des entreprises car elle reflète le degré de résilience de l'entreprise et donc sa capacité à rembourser sa dette. Les analystes-gérants peuvent aussi adapter leurs principales hypothèses (chiffre d'affaires, rentabilité, provisions, taux d'imposition, investissements, etc.) en fonction d'éléments chiffrés sur des sujets environnementaux, sociaux ou sociétaux. En bref, l'intégration du développement durable s'effectue au niveau de l'analyse de chaque entreprise et influence directement nos décisions d'investissement.

### 3.6. FREQUENCE DE MISE A JOUR ET GESTION DES CONTROVERSES

#### Révision des notes ESG

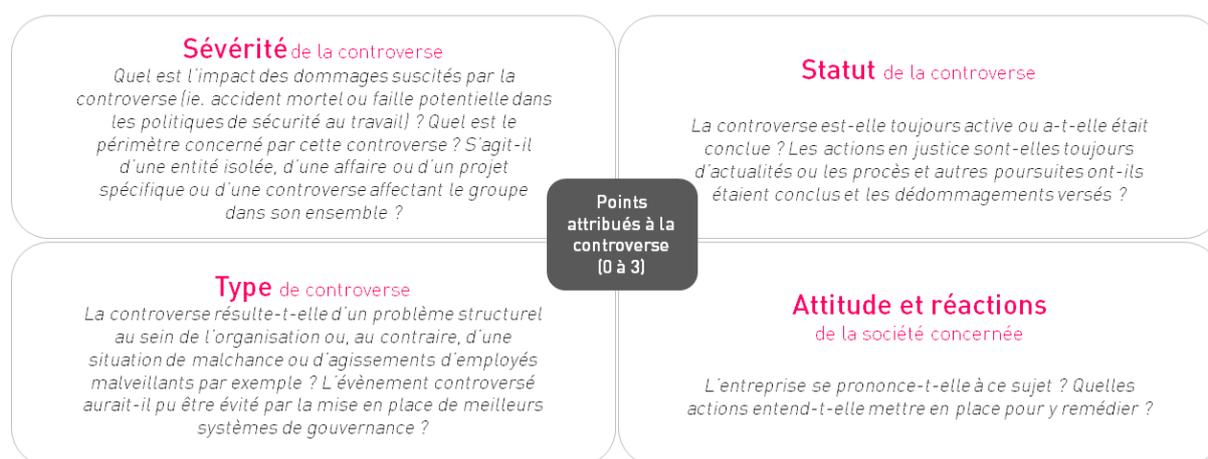
L'analyse des valeurs est ajustée en continu en fonction de l'actualité, des informations publiées par les sociétés et des rencontres réalisées. L'intégration et l'analyse des controverses sont réalisées quotidiennement. Par ailleurs, une revue détaillée et mise à jour complète de l'analyse des valeurs est effectuée tous les deux ans par l'équipe de gestion.

#### Intégration des controverses ESG

Sycomore AM réalise une veille des controverses affectant les entreprises de son univers en se basant sur différentes sources de données externes. Depuis 2017, ce suivi s'appuie sur l'analyse des controverses ESG réalisées par MSCI ESG Research pour la majorité des entreprises de notre univers d'analyse Sycovalo. L'analyse de ces controverses permet d'identifier d'éventuels clivages entre les déclarations et les actes de l'entreprise, des fragilités ou des risques nouveaux. Elle complète ainsi notre analyse ESG de l'entreprise et permet d'identifier tout évènement qui pourrait impacter sa valeur financière. Les controverses jugées très sévères, après échange au sein de l'équipe ESG et validation par le Président de Sycomore AM, sont un facteur d'exclusion des fonds ISR.

Le suivi des controverses ESG est assuré quotidiennement. L'équipe de gestion est sensibilisée en particulier au suivi des controverses les plus sévères et a la responsabilité de les saisir dès leur identification via notre veille quotidienne sur les médias ou au travers des alertes communiquées par des analystes externes. Par ailleurs, les controverses analysées par MSCI ESG Research sont importées de façon hebdomadaire dans notre outil d'analyse SYCOVALO : ces imports couvrent les nouvelles controverses ainsi que le suivi de controverses existantes qui sont rattachées à l'entreprise et au(x) critère(s) SPICE concerné(s).

Chaque controverse est notée sur une échelle allant de 0 à 3 en fonction de la sévérité, du type et du statut de la controverse, ainsi que de l'attitude et la réaction de l'entreprise à celle-ci :



Ce score a ensuite un impact direct sur la note SPICE de l'entreprise : **chaque point de controverse fait baisser de 0,1 point la note de la partie prenante concernée** comme illustré ci-après. Toute entreprise affectée d'une controverse très sévère et notée 3 est exclue de l'univers d'investissement des fonds ISR. Afin de limiter le biais associé à la taille des entreprises et, suite à une étude de corrélation entre le chiffre d'affaires et les points de controverses, l'impact des points de controverse sur la note SPICE fait l'objet d'un ajustement en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Score ajusté des controverses :  
1 point de controverse = -0.1 point pour la note correspondante

Environment : Vingt-cinq multinationales françaises épi

La loi sur le devoir de vigilance de 2017 oblige les entreprises de plus de 5000 salariés à publier un plan de prévention des risques environnementaux et sociaux. L'association Notre Affaire à Tous, a étudié et comparé le plan de 25 multinationales françaises. PSA fait partie des 5 entreprises notées au-dessus de la moyenne. Les entreprises ont été notées selon trois critères : l'identification du risque climat via leurs activités, les actions qu'elles mettent en place pour prévenir ou atténuer les atteintes aux droits

Empreinte Carbone  
Depuis 2017, les grandes entreprises françaises doivent publier et mettre en œuvre un plan de vigilance pour prévenir les atteintes graves à l'environnement. L'ONG Notre Affaire à tous s'est penchée sur les copies de 25 multinationales françaises

Rapport : <https://notreaireaffairatous.org/wp-content/uploads/2020/03/Rapport-General-Multinationales-NAAT-2020.02.01-1.pdf>

### 3.7. SELECTION DES PAYS

Notre modèle SPICE ne s'appliquant pas aux pays émetteurs de titres de créances, nous avons développé une méthode afin d'intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à l'analyse de ces émetteurs.

Nous appliquons un premier filtre d'exclusion sur la signature des Etats de la Charte des Nations Unies. Adopté initialement par 51 Etats membres le 26 avril 1945, ce traité définit les objectifs, les principes et les mécanismes de fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies. En tant que signataires, les Etats s'engagent à promouvoir la coopération interétatique afin de préserver la paix et la sécurité internationales. La charte est fondée sur le droit à l'autodétermination des peuples et reconnaît les droits et libertés fondamentales de l'homme. Les Etats non signataires de la Charte des Nations Unies sont ainsi exclus de l'univers d'investissement des fonds ISR.

Nous excluons également les pays qui sont la cible de sanctions financières internationales. Spécifiquement, les pays visés par : les sanctions de l'Office of Financial Assets Control (OFAC), les sanctions de l'Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI), les mesures restrictives financières ou commerciales mises en place par l'ONU ou le Conseil de l'UE, la liste des juridictions fiscales non coopératives de la Commission Européenne ou les sanctions du Groupe d'Actions Financières (le GAFI).

Un second filtre de sélection s'appuie sur une analyse basée sur plusieurs critères visant à évaluer les pratiques des Etats en matière de développement durable et de gouvernance. Ces critères sont divisés en 5 catégories et pondérés de la manière suivante :

- **Environnement** : coefficient 2
- **Gouvernance** : coefficient 1
- **Santé économique** : coefficient 1
- **Développement humain** : coefficient 2
- **Inclusion sociale** : coefficient 3

La pondération des critères donne lieu à une note finale qui s'échelonne de 1 à 5. Le critère d'éligibilité pour l'univers d'investissement du fonds Sycomore Next Generation est fixé à 2. Néanmoins, nous privilégions les pays ayant une note minimale de 2.5 et pour les pays ayant une note comprise entre 2 et 2.5, nous veillons à ce qu'ils présentent de forts signes de progression. Si un pays a une note strictement inférieure à 1 sur un pilier, il est exclu.

Chacun des critères est évalué sur la base de cinq indicateurs. Voici quelques exemples d'indicateurs pour chaque critère :

- Dans « Environnement », la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays et le jour de la surconsommation des ressources (« Overshoot Day ») sont deux des cinq indicateurs sélectionnés. Nous cherchons à valoriser une empreinte écologique responsable et durable.
- Dans « Gouvernance », la nature des régimes politiques, le niveau de liberté de la presse et le respect des droits de l'homme sont trois des cinq indicateurs qui permettent de valoriser le pluralisme, la liberté d'expression, la liberté religieuse et la liberté civile.
- Dans « Santé économique », le coefficient de Gini permet d'apprécier les inégalités de revenus et l'évolution des taux de chômage permet d'évaluer la résilience des marchés du travail. Les indicateurs sélectionnés valorisent ainsi une économie performante mais également équitable.
- Dans « Société », nous regardons à la fois les critères de :
  - « Développement humain », l'indice World Justice Project qui mesure le respect de l'Etat de droit, le budget des Etats dédié à la santé ou encore l'indice de sécurité alimentaire, nous permettent d'évaluer le positionnement du pays pour adresser les besoins sociaux fondamentaux que sont l'accès à la santé et la justice ;
  - « Inclusion sociale », l'indice de développement humain, le niveau d'éducation, le degré d'inégalité entre hommes et femmes et l'espérance de vie sont quatre des cinq indicateurs qui permettent d'apprécier la répartition des richesses d'une part économique mais aussi sociale et culturelle.

En 2021 nous avons mis à jour notre méthode d'analyse des émetteurs souverains afin de lier chacun des indicateurs utilisés à l'un des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies dans son Agenda 2030. L'objet de cet exercice est d'adapter notre méthode de sélection des pays à ces objectifs afin de couvrir un maximum d'enjeux prioritaires tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. Notre méthodologie n'a pas pour autant vocation à être exhaustive puisque le choix des indicateurs reste largement dépendant des données disponibles et de la cohérence vis-à-vis de notre univers de départ. Ainsi, notre méthodologie couvre les ODD suivants et permet d'évaluer les pays en cohérence avec certaines des priorités définies par les Nations Unies :





Pour plus de précisions sur la méthodologie utilisée: les indicateurs sous-jacents ainsi que les cibles d'ODD visées par notre analyse sont présentés dans le Rapport d'investisseur responsable du fond Sycomore Next Generation.

Voici les résultats de cette analyse pour 2019 dans l'ordre décroissant sur un échantillon de 30 pays :

Pays	Environnement	Economie	Gouvernance	Société	Total
Allemagne	1.5	4.8	5.0	4.8	4.1
France	2.3	4.0	4.3	4.7	4.0
Canada	1.5	4.5	4.8	4.7	4.0
Finland	1.8	4.3	5.0	4.5	3.9
Portugal	2.5	3.5	4.5	3.9	3.6
Espagne	2.3	4.0	4.3	3.9	3.6
Italie	2.3	3.8	3.8	4.0	3.5
Japon	1.3	4.3	4.0	4.2	3.5
Croatie	2.8	3.3	3.8	3.7	3.4
USA	1.0	4.5	4.0	4.0	3.4
Uruguay	4.0	2.5	4.3	3.0	3.3
Grèce	2.0	3.8	3.5	3.6	3.2
Hongrie	2.5	3.5	3.5	3.2	3.1
Mexique	2.8	2.3	3.0	2.1	2.4
Tunisie	3.3	1.8	2.5	1.9	2.3
Brésil	3.3	0.8	2.8	1.8	2.1
Turquie	2.8	1.5	1.3	2.1	2.1
Afrique du sud	2.5	0.3	3.8	1.9	2.0
Indonésie	4.3	1.3	3.3	1.1	2.0
Sénégal	4.3	1.5	3.3	0.9	1.9
Chine	2.3	2.0	0.3	2.1	1.9
Guatemala	4.0	1.0	2.8	1.0	1.8
Maroc	3.5	1.3	2.3	1.2	1.8
Russie	1.0	2.5	1.3	2.1	1.8
Viet-Nam	4.0	1.3	0.3	1.3	1.8
Egypte	3.3	1.5	2.3	1.0	1.7
Cameroon	4.8	0.8	2.0	0.6	1.7
Inde	3.5	1.3	2.5	0.7	1.6
Nigeria	4.3	0.5	2.3	0.4	1.5
Pakistan	3.5	1.0	2.3	0.2	1.2

## 4. PROCESSUS DE GESTION

### 4.1. CRITERES ESG ET CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

#### Sycomore Sélection Crédit

Le fonds Sycomore Sélection Crédit investit dans des obligations et autres titres de créances libellés en Euro, sans contrainte de taille de capitalisation ou de secteur. L'univers de départ d'investissement du fonds Sycomore Sélection Crédit est constitué de valeurs de la zone Euro couvertes par Sycomore AM. L'univers éligible du fonds est défini par des filtres d'exclusion et de sélection ESG.

#### ► Filtres d'exclusion

Notre engagement et notre conviction de la valeur ajoutée de l'analyse ESG développée en interne nous ont poussés à intégrer ces critères ESG pour filtrer l'univers d'investissement et noter les émetteurs. La prise en compte des risques extra-financiers est incontournable pour appréhender l'analyse crédit des émetteurs dans son ensemble. En plus de l'application de la politique ISR de Sycomore AM, six risques ESG, dits d'exclusion, ont été identifiés pour déterminer l'univers de valeurs éligibles au fonds Sycomore Sélection Crédit. L'objectif est d'exclure toute entreprise présentant des risques majeurs en matière de développement durable. Les risques identifiés et listés ci-après regroupent les pratiques et performances en matière de développement durable insuffisantes qui remettent en cause la compétitivité des entreprises et leur capacité à rembourser leur dette :

► **Risque environnemental (pilier E) :** prise en compte de l'exposition de l'entreprise aux risques du dérèglement climatique et aux risques induits par la transition énergétique et écologique et prise en compte de la maîtrise des risques environnementaux liés à l'activité de l'entreprise.

#### ► Risques sociaux :

- **Environnement Happy@Work (section du pilier P) :** prise en compte du cadre de travail dans lequel évoluent les salariés, évalué à travers la culture d'entreprise, la responsabilisation des salariés, le développement des compétences, la qualité du dialogue social, la politique salariale, le respect de l'équilibre vie privée/professionnelle et enfin la promotion de la diversité et de l'équité. La note environnement Happy@Work doit être supérieure ou égale à 2.
- **Risque clients (section du pilier C) :** analyse de la qualité de la marque et du risque de réputation associé aux produits et services de l'entreprise, ainsi que du risque lié à la sécurité des produits et à la cyber-sécurité.

#### ► Risques de gouvernance :

- **Communication financière et risque comptable (section du pilier I) :** prise en compte de la qualité de la gouvernance à travers l'évaluation la fiabilité de la communication financière ; analyse du niveau d'indépendance des commissaires aux comptes, du comité d'audit et de l'historique des irrégularités comptables.
- **Risque de porteur obligataire (section du pilier I) :** évaluation de la gestion de la structure financière de l'entreprise dans le respect des intérêts des porteurs obligataires.

- **Controverse** : analyse des controverses affectant l'entreprise sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

En plus de l'analyse de ces risques, pour être investies les entreprises doivent avoir une note minimum SPICE de 2/5. De plus, lorsqu'une entreprise a une note inférieure à 2/5 sur l'un des cinq critères ci-dessus ou qu'une des controverses qui la concerne est évaluée à un niveau de sévérité 3 sur 3, elle est exclue de l'univers d'investissement du fonds.

### ► Sélectivité

Les critères de sélection du fonds réduisent d'environ 80% l'univers d'investissement de Sycomore AM. La construction du portefeuille est réalisée à partir de l'univers d'investissement éligible au fonds. L'analyse financière fondamentale, la valorisation et la liquidité déterminent ensuite les investissements, les pondérations et les désinvestissements dans le portefeuille.

### ► Construction de portefeuille

Un outil développé par l'équipe IT de Sycomore AM permettant de filtrer l'univers en fonction des critères d'exclusion mentionnés ci-dessus est utilisé pour aider l'équipe de gestion à construire son portefeuille.

SCREENING SYCOMORE SELECTION CREDIT											
Supprimer le filtre	Rafraîchir	Statut	Cours	Note SPICE	Com financière & risque comptable	Risque de porteur obligataire	Environnem Happy@Work	Risques clients	Risque environnem	Controverses de niveau 3	Exclusion ISR ou règlement.
Société	Secteur	Statut		≥ 2.0	≥ 2.0	≥ 2.0	≥ 2.0	≥ 2.0	≥ 2.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17 Education & Technol	Conseil	ACTIVE	0.85	2.3	3.0	3.0	3.0	2.0	2.9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2U Inc	Logiciels	ACTIVE	33.04	3.7	4.5	4.0	4.0	4.0	3.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
468 SPAC I SE	Logiciels	ACTIVE	11.80	3.3	3.5	3.0	3.5	4.5	3.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7C Solarparken	Energie renouvelable / t	ACTIVE	3.76	3.6	2.5	2.5	3.0	4.0	4.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A2A	Utilities énergétiques	ACTIVE	1.81	3.6	3.5	4.0	3.5	3.5	4.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aalberts industries	Biens d'équipement	ACTIVE	47.69	3.3	3.5	3.0	3.5	3.5	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abéo	Sport Equipement	ACTIVE	13.45	3.6	2.5	3.0	3.5	3.5	2.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abertis	Concessions	CREDIT		3.1	3.3	4.0	3.0	2.5	2.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abivax	Biotechnologie	ACTIVE	26.95	3.5	3.0	3.0	3.5	3.5	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ABN Amro	Banque	ACTIVE	12.31	3.2	4.0	3.0	3.5	3.0	3.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accell Group	Loisirs Equipement	ACTIVE	39.25	3.5	3.0	3.0	3.5	3.5	4.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acciona	Construction / BTP	ACTIVE	145.30	3.4	2.5	3.0	3.5	3.5	4.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accor	Hôtellerie	ACTIVE	30.89	3.4	3.5	3.0	3.5	4.0	3.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accsys Technologies	Matériaux / Constructio	ACTIVE	157.00	3.6	3.0	3.0	3.0	4.0	4.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acerinox	Acier	ACTIVE	11.84	2.9	3.0	3.0	3.5	3.0	2.9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ackermans	Holding	ACTIVE	148.90	3.7	3.0	4.0	3.0	3.5	3.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activision	Jeux video	ACTIVE	74.92	3.1	3.0	3.0	2.5	3.0	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acuty Brands	Biens d'équipement / El	ACTIVE	207.11	3.8	4.0	4.5	3.5	3.8	3.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adecco	Travail temporaire	ACTIVE	48.14	3.2	3.3	3.0	3.0	3.0	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adesso	SSII	ACTIVE	161.80	3.3	3.0	3.0	3.5	4.0	2.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adevinta ASA-A	Internet	ACTIVE	143.30	3.3	4.0	3.0	4.0	4.0	3.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adidas	Sport Equipement	ACTIVE	260.10	3.9	3.5	3.0	4.0	4.5	3.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adient	Auto - Equipementiers	CREDIT	44.41	2.6	4.0	3.0	2.1	4.0	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adler Real Estate	Immobilier	CREDIT	8.61	2.8	3.0	2.0	3.0	3.5	2.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Admiral	Assurances	ACTIVE	30.38	3.9	3.0	4.0	4.0	4.0	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adobe Systems	Logiciels	ACTIVE	580.69	3.6	3.5	3.0	4.0	3.5	2.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adocia	Biotechnologie	ACTIVE	9.21	2.6	3.0	2.0	2.9	2.5	2.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aedifica	Immobilier	ACTIVE	112.10	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aegon	Assurances	ACTIVE	4.58	3.0	3.4	3.0	3.3	3.0	2.9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aena	Aéroports	ACTIVE	144.50	3.4	3.0	4.0	3.0	3.5	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aéroports de Paris	Aéroports	ACTIVE	113.80	3.1	4.0	5.0	3.5	3.5	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Afflelou	Distribution santé / Phai	CREDIT		3.1	2.0	2.0	3.0	3.8	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aiya Limited	Services éducatifs	ACTIVE	19.20	3.3	2.0	3.0	3.0	3.0	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Afyren	Biotechnologie	ACTIVE		3.5	2.5	2.0	3.5	3.5	4.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AG2R la Mondiale	Assurances	CREDIT	10.00	3.1	3.0	4.0	3.0	2.5	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## SYNTHESE DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



- Obligations d'entreprises européennes sans contrainte de notation (Investment Grade, High Yield, non noté) ou de taille de capitalisation (biais potentiel smidcap), hors financières.
- Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance
- Filtre d'exclusion : ~30% des valeurs exclues de l'univers éligible
- Focus sur 4 piliers (analyse fondamentale, financière, du cycle et ESG)
- Note de crédit propriétaire attribuée à chaque valeur analysée
- Au sein d'un émetteur, sélection des émissions offrant les meilleures conditions
- Etude de covenants
- Construction du portefeuille avec une diversification sectorielle
- Ajustement du portefeuille en fonction des opportunités de marché
- Suivi des risques en temps réel

De manière générale, le processus de désinvestissement pour le fonds Sycomore Sélection Crédit repose sur plusieurs éléments :

- Le titre est proche de sa valeur fondamentale (objectif de cours évalué par Sycomore AM),
- Des éléments financiers ou contextuels remettent en cause la détention du titre,
- Des éléments extra-financiers ont dégradé la note ESG globale,
- La société a fait l'objet d'une controverse très sévère (évaluée à 3, comme expliqué au paragraphe 3.6).

Dans le cadre de l'analyse ESG, si des changements de situations ou des controverses sévères sont observés, les valeurs sont désinvesties du portefeuille dans un délai maximal de trois mois. Ces désinvestissements sont portés à la connaissance des investisseurs via le reporting mensuel du fonds. En effet, ce reporting met en avant les principaux mouvements (achats et ventes) ayant eu lieu dans le fonds au cours du mois écoulé.

### Sycomore Next Generation

L'univers de départ du fonds Sycomore Next Generation est composé des valeurs actives ou crédit de l'outil SycoValo. L'univers éligible du fonds est défini par des filtres d'exclusion ESG.

#### ► Filtres d'exclusion et de sélection pour les entreprises (actions et crédit)

Pour intégrer l'univers éligible de Sycomore Next Generation, les sociétés doivent passer avec succès deux filtres successifs :

- **Un filtre d'exclusion des principaux risques ESG** : le filtre d'exclusion a pour objectif d'exclure toute entreprise présentant des risques en matière de développement durable. Les risques identifiés regroupent les pratiques et performances extra-financières insuffisantes qui remettent en cause la compétitivité des entreprises. Une société est ainsi inéligible au fonds si elle est impliquée dans des activités exclues par notre politique d'exclusion ISR pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés, si elle a une note SPICE inférieure à 2.5 sur 5 ou si la société est affectée par une controverse de niveau 3 sur 3.

- **Un filtre de sélection lié aux thématiques ESG du fonds** : le filtre de sélection a pour objectif de favoriser les entreprises qui répondent à des enjeux sociétaux et environnementaux au bénéfice des générations futures. Ainsi, pour intégrer l'univers éligible de Sycomore Next Generation une société doit respecter au minimum 1 des 3 critères de sélection basée sur les notes suivantes :
  - **Note « Happy@Work »** : elle vise à évaluer la capacité de l'entreprise à créer un environnement de travail propice au développement des talents. Pour être sélectionnée grâce à ce critère, une entreprise doit avoir une note strictement supérieure à 3 sur 5.
  - **Net Environmental Contribution (NEC)** : la NEC reflète le degré d'alignement d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique sur une échelle de -100% à +100%. Pour être sélectionnée grâce à ce critère, une entreprise doit avoir une NEC strictement supérieure à 0%.
  - **Contribution Sociétale (CS)** : la mesure de la contribution sociétale cherche à mesurer, sur une échelle de -100% à +100%, le degré d'alignement d'un modèle économique avec les grandes tendances sociétales du développement durable. Pour être sélectionnée grâce à ce critère, une entreprise doit avoir une CS strictement supérieure à 0%<sup>8</sup>.

► **Filtres d'exclusion et sélection pour les pays**

Pour intégrer l'univers éligible de Sycomore Next Generation, les pays émetteurs des titres de créance doivent passer avec succès deux filtres successifs :

- **Un filtre d'exclusion sur la base du Pacte Mondiale des Nations Unies** : les Etats non-signataires de la Charte des Nations Unies sont exclus de l'univers d'investissement.
- **Un filtre de sélection ESG** : les pays doivent obtenir une note d'au moins 2 sur 5 dans notre modelé de notation pays décrit au paragraphe 3.7. Notre modèle de notation ESG repose sur 5 catégories de critères : environnement, gouvernance, santé économique, corruption et droits de l'homme, inclusion sociale. Un pays est également exclu s'il a une note strictement inférieure à 1 sur au moins un pilier.



<sup>8</sup> Cette métrique, qui remplace la note SPICE déjà existante, se base sur le développement de référentiels sectoriels qui sont encore en cours de développement pour certains secteurs. Pour cette raison en 2019 nous utilisons encore la note SPICE correspondante comme critère de sélection. La note SPICE qui correspond à une contribution sociétale de 0 est de 2.5 sur 5.

### ► Sélectivité

Les critères de sélection du fonds réduisent d'environ 25% l'univers d'investissement de Sycomore AM. La construction du portefeuille est réalisée à partir de l'univers d'investissement éligible au fonds. L'analyse financière fondamentale, la valorisation et la liquidité déterminent ensuite les investissements, les pondérations et les désinvestissements dans le portefeuille.

### ► Construction de portefeuille

Un outil développé par l'équipe IT de Sycomore AM permettant de filtrer l'univers en fonction des critères d'exclusion mentionnés ci-dessus est utilisé pour aider l'équipe de gestion à construire son portefeuille.

SCREENING SYCOMORE NEXT GENERATION										
Société	Secteur	Statut	Cours	Note SPICE	Controverses de niveau 3	Exclusion ISR ou règlement.	Environnement Happy@Work	NEC	Contribution sociale	
		ACTIVE		≥ 2.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	> 3.0	> 0.0%	>	0.0%
2CRSI	Data Center	ACTIVE	4.00	2.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	3.8%		0.0%
7C Solarparken	Energie renouvelable / i	ACTIVE	3.77	3.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	64.5%		60.0%
A2A	Utilités énergétiques	ACTIVE	1.24	3.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.0	34.3%		62.2%
Aalberts industries	Biens d'équipement	ACTIVE	29.80	3.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2.6	1.1%		0.0%
Abéo	Sport Equipement	ACTIVE	7.26	3.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	0.0%		0.0%
Abivax	Biotechnologie	ACTIVE	23.10	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		0.0%		100.0%
ABN Amro	Banque	ACTIVE	8.21	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	8.1%		-2.2%
Accell Group	Loisirs Equipement	ACTIVE	20.10	3.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	100.0%		0.0%
Accor	Hôtellerie	ACTIVE	23.33	3.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	0.0%		0.0%
Acerinox	Acier	ACTIVE	7.33	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	1.4%		0.0%
Ackermans	Holding	ACTIVE	115.00	3.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	18.5%		0.0%
Actia Group	Auto - Equipementiers	ACTIVE	2.24	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	4.3%		0.0%
Adesso	SSII	ACTIVE	56.00	3.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	0.0%		0.0%
Adidas	Sport Equipement	ACTIVE	234.80	3.9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.0	-8.2%		35.0%
Admiral	Assurances	ACTIVE	23.33	3.9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.0	0.0%		0.0%
Adobe Systems	Logiciels	ACTIVE	433.78	3.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.0	-12.5%		0.0%
Adyen	Paielement	ACTIVE	1 359.00	3.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.0	0.0%		0.0%
Aedifica	Immobilier	ACTIVE	96.10	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	14.0%		0.0%
Aéroports de Paris	Aéroports	ACTIVE	90.90	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	-44.8%		0.0%
AG2R la Mondiale	Assurances	CREDIT	10.00	3.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	0.0%		41.3%
Ahold Delhaize	Distribution alimentaire	ACTIVE	24.93	3.6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	5.6%		0.0%
AIA Group	Assurance-vie	ACTIVE	9.52	3.8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.0	0.0%		0.0%
Air France	Compagnie aérienne	ACTIVE	4.09	2.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2.5	-32.6%		10.4%
Air Liquide	Chimie - gaz industriels	ACTIVE	135.95	3.7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4.0	1.7%		22.8%
AKASOL	Biens d'équipement / EI	ACTIVE	38.50	3.4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.5	94.5%		85.5%
AKKA	Conseil	ACTIVE	24.45	3.0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	3.0%		0.0%
Akwel	Auto - Equipementiers	ACTIVE	13.64	2.9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2.5	5.9%		0.0%
Akzo Nobel	Chimie	ACTIVE	83.24	3.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	4.0%		0.0%
ALD	Banque	ACTIVE	8.49	3.5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	-4.7%		29.0%
Alfa Laval	Biens d'équipement	ACTIVE	204.10	3.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3.0	2.4%		0.0%

De manière générale, le processus de désinvestissement pour le fonds Sycomore Next Generation repose sur plusieurs éléments :

- Le titre est proche de sa valeur fondamentale (objectif de cours évalué par Sycomore AM),
- Des éléments financiers ou contextuels remettent en cause la détention du titre,
- Des éléments extra-financiers ont dégradé la note ESG globale,
- La société a fait l'objet d'une controverse très sévère (évaluée à 3, comme expliqué au paragraphe 3.6).

Dans le cadre de l'analyse ESG, si des changements de situations ou des controverses sévères sont observés, les valeurs sont désinvesties du portefeuille dans un délai maximal de trois mois.

Ces désinvestissements sont portés à la connaissance des investisseurs via le reporting mensuel du fonds. En effet, ce reporting met en avant les principaux mouvements (achats et ventes) ayant eu lieu dans le fonds au cours du mois écoulé.

## 4.2. PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous accordons une place importante aux enjeux du changement climatique dans la construction de nos portefeuilles via les critères d'analyse et de sélection suivants :

- **Notre analyse E de SPICE** (présenté paragraphe 3.3) ;
- **Notre politique d'exclusions ISR**, qui intègre des exclusions sur le secteur énergétique en vue de limiter les investissements aux énergéticiens dont la stratégie est alignée avec une trajectoire <2° ;
- **Notre métrique Net Environmental Contribution** : comme expliqué au paragraphe 3.4, la NEC mesure sur une échelle de -100% à +100% le degré d'alignement d'une activité (entreprise ou projet) avec la transition écologique. Elle intègre non seulement l'enjeu climatique mais aussi la biodiversité, l'eau, les déchets/ressources et la qualité de l'air et suit une approche en cycle de vie. Applicable à tous les métiers et à toutes les classes d'actifs, elle est **agrégable au niveau des portefeuilles et indices**. Cette mesure permet à la fois de **bâtir des stratégies d'investissement et de nourrir le reporting** d'impact environnemental auprès de nos clients. La NEC sert ainsi de **socle à nos stratégies d'investissement responsable à impact**, en offrant un critère robuste de sélection des actifs. Le fonds Sycomore Next Generation utilise la NEC comme l'un de ses critères d'investissement.
- Pour aller plus loin et explorer l'**alignement**, c'est-à-dire la compatibilité, des investissements de nos fonds avec les objectifs de température de l'Accord de Paris, nous développons actuellement des méthodologies pour évaluer la performance climat (passée, présente et à venir) de chaque entreprise en portefeuille et de la comparer à ce qu'elle devrait être dans le cadre de la transition bas-carbone à l'aide de scénarios climatiques.

## 4.3. EMETTEURS NON ANALYSES

Conformément aux exigences du label ISR, nous nous engageons à analyser et noter durablement 90% des valeurs présentes en portefeuille sur les critères ESG.

## 4.4. LES CHANGEMENTS DANS LE PROCESSUS D'EVALUATION ESG

Nous améliorons sans cesse notre modèle en tenant compte de la maturité des enjeux du développement durable. En 2019, nous avons réalisé une revue complète de notre modèle d'analyse SPICE : nous avons notamment amélioré la prise en compte des enjeux digitaux de la partie prenante Clients (droit des données des utilisateurs, cybersécurité, ...) et modifié le modèle Environnement pour assurer son alignement aux recommandations de la TCFD (voir partie 3.4). En 2020 et dans la continuité des travaux 2019, nous avons poursuivi le développement de référentiels sectoriels d'évaluation de la contribution sociétale des produits et services et avons finalisé et déployé la métrique d'évaluation de la contribution sociétale des entreprises en tant qu'employeur, The Good Jobs Rating, développée en partenariat avec The Good Economy. Nous avons également actualisé notre politique d'exclusion.

#### 4.5. INVESTISSEMENT DANS DES ORGANISMES SOLIDAIRES

Les fonds Sycomore Sélection Crédit et Sycomore Next Generation ne sont normalement pas investis dans des organismes solidaires mais ils peuvent l'être (exemple : agence française de développement).

#### 4.6. PRET OU EMPRUNT DE TITRES

Les fonds Sycomore Sélection Crédit et Sycomore Next Generation ne pratiquent pas de prêt/emprunt de titres.

#### 4.7. INSTRUMENTS DERIVES

Les fonds Sycomore Sélection Crédit et Sycomore Next Generation peuvent être investis dans des futures taux.

#### 4.8. INVESTISSEMENT DANS DES OPC

Les portefeuilles peuvent être exposés à des OPCVM classés « monétaire » ou « monétaire court terme » ou à des OPCVM mettant en œuvre une stratégie d'obtention d'un rendement monétaire, ou à des OPCVM diversifiés mettant en œuvre une stratégie de performance absolue avec une exposition neutre aux marchés obligataires ou d'actions, dans une limite globale de 10%, et peut également recourir à des dépôts à terme dans une limite de 10%, auprès d'établissements de crédit notés au moins BBB par l'agence Standard & Poors ou équivalent (Moody's et Fitch Ratings).

## 5. PROCEDURES DE CONTRÔLES INTERNES ET EXTERNES VISANT A ASSURER LA CONFORMITE ESG DES PORTEFEUILLES

L'analyse ESG de Sycomore AM a été conçue pour évaluer la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses parties prenantes selon la structure SPICE. Ainsi les 90 critères et les 30 notes de SPICE produisent par construction une mesure des risques auxquels l'entreprise est exposée. Ainsi sur chaque critère :

- plus la note sera faible et proche de 1/5, moins le risque sera maîtrisé ;
- plus la note sera élevée et proche de 5/5, plus la performance analysée sera solide et plus le risque y afférent sera maîtrisé.

Sycomore AM a mis en place un certain nombre de procédures visant à identifier ces risques et à les gérer. Tous les mois, le pôle Risk Management envoie aux gérants des fonds ISR une alerte faisant état d'une éventuelle non-conformité. Les gérants ont 5 jours ouvrés pour justifier cette non-conformité auprès des pôles Risk Management et Contrôle Interne ou pour la corriger.

Par exemple, déclenchent une non-conformité :

- une valeur en portefeuille dans Sycomore Sélection Crédit ayant une controverse de niveau -3
- Ou encore une valeur en portefeuille dans Sycomore Sélection Crédit ayant une note « Environnement Happy@Work » inférieure à 2.
- Ou une valeur en portefeuille dans Sycomore Next Generation ayant une note SPICE inférieure à 2.5.

Le département contrôle interne de Sycomore AM s'assure du respect des taux de couverture de l'analyse ESG (90%) et de sélectivité (20%) fixés par le label.

Par ailleurs, les processus de labélisation en France, Autriche, Belgique et Allemagne impliquent la vérification par des tiers indépendants des processus de gestion ISR, de leur mise en œuvre effective et de la conformité des portefeuilles. Ces contrôles externes ont lieu annuellement.

## 6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

### 6.1. EVALUATION DE LA QUALITE ESG DES FONDS

#### ► Les informations ESG intégrées aux reportings mensuels

Depuis 2012, Sycomore AM publie des reportings ESG pour l'ensemble de ses fonds long only. Chaque mois, l'empreinte ESG des portefeuilles est communiquée sur les reportings financiers de la manière suivante :

EMPREINTE ESG		
	Fonds	Indice
ESG	3.3	3.1
Environnement	3.3	3.1
Social	3.3	3.2
Gouvernance	3.2	3.3

Ces données sont issues du reporting mensuel du fonds Sycomore Sélection Crédit du mois de septembre 2021.

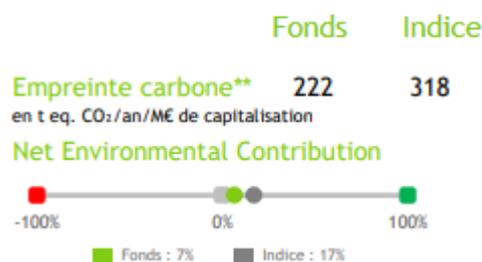
Par souci de lisibilité, nous conservons un reporting sur ces trois piliers traditionnels. La correspondance entre les notes S, P, I, C et E et les notes E, S et G est la suivante :

Notes ESG	Notes SPIICE
E	E
S	Agrégation de S, P et C
G	G intégrée à la note I

#### ► Focus Environnement

Les reportings des fonds Sycomore Sélection Crédit et Sycomore Next Generation intègrent deux indicateurs environnementaux agrégés au niveau du fonds :

- une empreinte carbone : celle-ci donne une estimation du nombre de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> émises par an et par millions d'euros investis ;
- une contribution environnementale nette (NEC) agrégées au niveau du fonds.



Ces données sont issues du reporting mensuel du fonds Sycomore Sélection Crédit du mois de septembre 2021.

L'impact carbone correspond à la moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre correspondant aux scopes 1, 2 et une partie du scope 3, qui ne prend pas en compte la totalité des émissions induites par l'entreprise ni les émissions évitées. La NEC, Net Environmental Contribution, mesure le degré d'alignement des modèles économiques avec la transition énergétique et écologique et avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique. (NEC1.0 calculée par Sycomore AM sur des données 2017 à 2019).

► Les informations ESG intégrées aux rapports annuels

Chaque fonds labélisé fait l'objet d'un *Rapport d'investisseur Responsable annuel (Sycoway as an Investor)* qui vise à rendre compte des moyens mis en œuvre pour intégrer les critères de développement durable dans notre gestion et à présenter les performances de nos investissements en termes de développement durable sur l'année écoulée. Ces rapports répondent également aux exigences de l'Article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Ils sont disponibles sur les pages des fonds concernés et sur notre page [Notre démarche responsable](#).

Enfin, conformément à la loi Grenelle 2, tous les rapports annuels de gestion des fonds Sycomore mentionnent la prise en compte ou non des critères ESG.

## 6.2. INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG

Mesurer la performance ESG de nos investissements fait également partie de notre mission d'investisseur responsable. Dans ce contexte, nous avons défini des indicateurs de performance ESG publiés sous la forme de reportings annuels pour les fonds labélisés ISR (Rapports d'investisseur responsable).

Les indicateurs ESG publiés pour chaque fonds ISR sont les suivants :

- **Part de femmes dans l'effectif et dans l'exécutif** : l'écart entre la représentation des femmes au sein de l'exécutif et dans l'effectif global est un bon indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein de l'organisation ;
- **Croissance cumulée des effectifs sur 3 ans** : la capacité d'une entreprise à générer de l'emploi est appréciée à travers le taux de croissance des effectifs cumulé sur les 3 derniers exercices ;
- **Part d'entreprises ayant une politique en matière de droits humains** : les entreprises communiquent à ce jour peu d'information concrète sur leur prise en compte des droits humains. Nous avons choisi dans un premier temps de publier la part des entreprises ayant formalisé une politique en matière de droits humains ;
- **Mesure d'impact environnemental** : la contribution environnementale nette (NEC) décrite plus haut.

Chaque équipe de gestion peut compléter ce reporting d'informations qualitatives ou quantitatives visant à rendre compte de la contribution de ses investissements à une économie durable, notamment en publiant des informations sur la contribution des entreprises en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Des exemples d'indicateurs peuvent être publiés à titre illustratif pour certaines entreprises en portefeuille : celles-ci travaillent aujourd'hui à la mesure de leurs impacts à des niveaux de maturité différents.

### 6.3. SUPPORTS MEDIAS INFORMANT LES INVESTISSEURS DE LA GESTION ISR DES FONDS

En tant qu'acteur engagé, nous avons à cœur de promouvoir l'ISR et de sensibiliser nos parties prenantes au travers de différents outils :

- **Lettre ISR « ISR Way »** : depuis 2015, Sycomore AM publie deux à quatre « lettres ISR » ou « ISR Way » par an. Entièrement consacrée à la recherche ESG, ces lettres se concentrent sur des thèmes d'actualité ESG différents. Pour appuyer la recherche interne, Sycomore AM fait appel à des experts, qui partagent leur expérience et leur expertise au travers d'interviews. Elles sont archivées et disponibles sur le site internet de Sycomore AM : <http://www.sycomore-am.com/Notre-magazine>
- **Formations validantes** : dans un objectif de sensibilisation d'un plus grand nombre d'investisseurs à l'investissement responsable, Sycomore AM offre sur ces sujets des formations « validantes » dédiées aux Conseillers en Gestion de Patrimoine et assure une intervention annuelle à la formation à l'ISR de First Finance.
- **Rapport d'entreprise responsable « Sycoway as a company »** : Sycomore AM a initié en 2012 la démarche SYCOWAY. Projet d'entreprise, cette démarche participative encadre nos engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale. Le rapport d'entreprise responsable 2020, consacré à cette démarche, présente les actions menées, permet de suivre nos progrès et fournit des repères sur nos ambitions futures. Il est complémentaire de notre rapport d'investisseur, centré sur notre démarche d'investisseur responsable.

### 6.4. RESULTATS DE LA POLITIQUE D'INTEGRATION ESG ET D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Le rapport annuel d'investisseur responsable de Sycomore AM, le rapport au PRI et les rapports annuels d'investissement responsable des fonds labélisés (disponibles sur notre page Notre démarche responsable) présentent les résultats de la mise en œuvre de notre politique d'intégration ESG et d'engagement actionnarial à travers des indicateurs de performance ESG ainsi que des statistiques et exemples relatifs à nos actions d'engagement et à l'exercice de nos droits de votes.

Conformément aux exigences relatives à la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial mentionnée au I de l'article L. 533-22 du Code Monétaire et Financier, Sycomore AM publie également chaque année un rapport de votes qui rend compte des conditions d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) dont Sycomore AM assure la gestion financière. Le rapport d'exercice des droits de vote est également disponible sur notre site internet.

## ANNEXE - Inventaires des fonds au 30/06/2021

### INVENTAIRE DE SYCOMORE SELECTION CREDIT AU 30/06/2021

Raison sociale Inventaire d'obligations d'entreprise	Poids en portefeuille	Raison sociale Inventaire d'obligations d'entreprise	Poids en portefeuille
LOXAM SAS	3%	AUTODIS SA	0,51%
TELECOM ITALIA	2%	RCS & RDS SA	0,50%
RENAULT	2%	CAB	0,50%
NEXI	2%	ELM FOR FIRMENIC	0,47%
ELIS SA	2%	ELIA SYSTEM OP	0,46%
KORIAN SA	2%	CTC BONDCO GMBH	0,45%
FAURECIA	2%	SAGAX AB	0,43%
TELEFONICA EUROP	2%	ARENA LUX FIN	0,42%
PICARD GROUPE	2%	TEREOS FIN GROUP	0,41%
SAMHALLSBYGG	2%	NOMAD FOODS BOND	0,40%
ILIAD	1%	TAMBURI INVST	0,39%
VERISURE HOLDING	1%	UNIBAIL-RODAMCO	0,39%
EIRCOM FINANCE	1%	INTERMEDIATE CAP	0,39%
GRIFOLS SA	1%	ALLIED UNIVERSAL	0,38%
PAPREC HOLDING	1%	DKT FINANCE	0,38%
REXEL SA	1%	ORGANON FIN	0,38%
UNITED GROUP	1%	TELE COLUMBUS AG	0,38%
SPIE SA	1%	SPA HOLDINGS	0,38%
FNAC DARTY SA	1%	SIXT LEASING	0,37%
ROSSINI SARL	1%	IPSOS	0,34%
UNILABS SUBHOLD	1%	TI AUTOMOTIVE	0,34%
PIAGGIO & C	1%	FLAMINGO LUX II	0,33%
ORPEA	1%	CROWN EUROPEAN	0,32%
LA MONDIALE	1%	IHO VERWALTUNGS	0,32%
PRYSMIAN SPA	1%	SAPPI PAPIER HOL	0,31%
GESTAMP AUTOMOCI	1%	INPOST SA	0,31%
TENNET HLD BV	1%	SES	0,30%
FONCIA MANAGEMEN	1%	FIAT CHRYSLER	0,29%
GROUPAMA SA	1%	INGENICO GROUP	0,29%
ABERTIS FINANCE	1%	BK LC FINCO	0,28%
TIKEHAU CAPITAL	1%	POSTE ITALIANE	0,27%
VONOVIA FINANCE BV	1%	FRAPORT AG	0,27%
ALTAREA	1%	KAPLA HOLDING SA	0,27%
GETLINK SE	1%	AVANTOR FUNDING	0,27%
SOFIMA HOLDING	1%	SMURFIT KAPPA	0,26%
CATALENT PHARMA	1%	COTY INC	0,26%
PEUGEOT	1%	AZZURRA AEROPO	0,26%
BELDEN INC	1%	Q-PARK HOLDING	0,26%
LENZING AG	1%	LIBRA GROUPCO	0,25%
ORANGE	1%	IQVIA INC	0,25%
NEOPOST SA	1%	ARYZTA EURO FINA	0,25%
DEMIRE RL ESTATE	1%	MPT OP PTNR/FINL	0,24%
WMG ACQUISITION	1%	IPD 3 BV	0,22%
MAISONS DU MONDE	1%	WABTEC TRANSPORT	0,22%
EL CORTE INGLES	1%	LIMACORPORATE	0,21%
CITYCON OYJ	1%	CHROME BIDCO SAS	0,21%
NEXITY	1%	ACCOR	0,20%

Raison sociale Inventaire d'obligations d'entreprise	Poids en portefeuille	Raison sociale Inventaire d'obligations d'entreprise	Poids en portefeuille
NOKIA OYJ	1%	GAS NAT FENOSA	0,19%
NEXANS SA	1%	COVIVIO HOTELS	0,17%
KONINKLIJKE KPN	1%	SUMMER BC HOLDCO	0,17%
WEPA HYGIENEPD 19-15/11/2026 FRN	1%	DEUTSCHE POST AG	0,15%
ADEVINTA ASA	1%	LORCA TELECOM	0,15%
SUEZ	1%	VERALLIA SA	0,14%
BANIJAY ENTERTAI	1%	WENDEL SA	0,14%
DANONE	1%	DERICHEBOURG	0,13%
ADLER REAL EST	1%	MERLIN PROPRTIE	0,13%
QUADIENT SAS	1%	CHEPLAPHARM ARZN	0,13%
CELLNEX TELECOM	1%	VESTAS WIND SYST	0,13%
SCOR SE	1%	SPCM SA	0,13%
TDC A/S	1%	NIDDA HEALTHCARE	0,12%
TRIVIUM PACK FIN	1%	NEOEN SAS	0,12%
SOLVAY SA	1%	AKKA TECH	0,12%
ARDAGH METAL PAC	1%	CHROME HOLDCO	0,10%
ERAMET	1%	SCHAEFFLER VERWA	0,10%
WIENERBERGER AG	1%	PIERRE VACANCES	0,09%
PARTS EUROPE SA	1%	CRED AGRICOLE SA	0,08%
BRUNELLO BIDCO	1%	EVOCA SPA	0,07%
ORSTED	1%	TRANSCOM HOLDING	0,07%
ENEL SPA	1%	AXALTA COATING	0,06%
BANIJAY GROUP 6.5% 20-01/03/2026	1%	NIDDA BONDCO	0,06%
VOLTALIA SA	1%	MERCK	0,04%
OI EUROPEAN GRP	1%	IPSEN SA	0,03%
INFINEON TECH	1%	SENVION HOLDING	0,00%

Raison sociale Inventaire exposition en cash	Poids en portefeuille
CASH	9.24%

### SFS SYCOMORE NEXT GENERATION AU 30/06/2021

Raison sociale Inventaire d'actions d'entreprise	Poids en portefeuille	Raison sociale Inventaire d'actions d'entreprise	Poids en portefeuille
ASTRAZENECA PLC	0,98%	WILEY (JOHN) + SONS-CLASS A	0,49%
STMICROELECTRONICS NV	0,90%	SUEZ	0,47%
CREDIT AGRICOLE SA	0,89%	AVAST PLC	0,46%
MICROSOFT CORP	0,88%	SWATCH GROUP AG/THE-BR	0,45%
CHRISTIAN DIOR SE	0,83%	FINCOBANK SPA	0,45%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,81%	VISA INC-CLASS A SHARES	0,44%
PAYPAL HOLDINGS INC-W/I	0,79%	ENI SPA	0,43%
CAPGEMINI SE	0,78%	BEFESA SA	0,42%
BOUYGUES SA	0,74%	ASML HOLDING NV	0,42%
EURAZEO SE	0,74%	CITIGROUP INC	0,42%
ENGIE	0,72%	EURONEXT NV - W/I	0,41%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	0,72%	SIEMENS ENERGY AG	0,41%
GALP ENERGIA SGPS SA	0,70%	SALESFORCE.COM INC	0,41%
BNP PARIBAS	0,68%	NIKE INC -CL B	0,40%
SANOFI	0,66%	USHIO INC	0,39%

Raison sociale Inventaire d'actions d'entreprise	Poids en portefeuille	Raison sociale Inventaire d'actions d'entreprise	Poids en portefeuille
VIVENDI	0,65%	NEXITY	0,39%
SAP SE	0,65%	THG PLC	0,38%
AIR LIQUIDE SA	0,64%	UNILEVER PLC	0,37%
STELLANTIS NV	0,63%	ALSTOM	0,37%
ASSICURAZIONI GENERALI	0,62%	KORIAN	0,37%
KERRY GROUP PLC-A	0,62%	SYNLAB AG	0,34%
ENEL SPA	0,60%	VOLTALIA SA- REGR	0,34%
ALPHABET INC-CL A	0,59%	RENAULT SA	0,33%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	0,59%	NOMAD FOODS LTD	0,33%
POSTE ITALIANE SPA	0,59%	NEXI SPA	0,32%
EXOR NV	0,58%	INPOST SA	0,32%
CARREFOUR SA	0,57%	AMUNDI SA	0,32%
VF CORP	0,56%	GRIFOLS SA - B	0,32%
VONOVIA SE	0,54%	AURUBIS AG	0,31%
FAURECIA	0,54%	UNIFIEDPOST GROUP SA	0,29%
SCOR SE	0,53%	GECINA SA	0,29%
INTESA SANPAOLO	0,52%	NETDRAGON WEBSOFT HOLDINGS L	0,29%
BELIEVE SAS	0,52%	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBI	0,29%
SPIE SA - W/I	0,52%	TEAMVIEWER AG	0,28%
E2OPEN PARENT HOLDINGS INC	0,51%	WIENERBERGER AG	0,25%
ILIAD SA	0,51%	COURSERA INC	0,23%
PUMA SE	0,51%	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	0,19%
NETFLIX INC	0,50%	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	0,17%
CHARGEURS SA	0,49%	KONINKLIJKE PHILIPS NV	0,16%
SIEMENS HEALTHINEERS AG	0,49%	INNATE PHARMA SA	0,06%

Raison sociale Inventaire en obligations	Poids en portefeuille	Raison sociale Inventaire en obligations	Poids en portefeuille
ITALY BTPS	5,27%	BANIJAY ENTERTAINMENT	0,46%
FAURECIA	2,02%	AUTODIS SA	0,41%
RENAULT	2,01%	BANIJAY GROUP	0,40%
KORIAN SA	1,80%	QUADIENT SAS	0,39%
TELECOM ITALIA	1,56%	SAGAX AB	0,39%
US TSY INFL IX N B	1,54%	PRYSMIAN SPA	0,39%
ORANGE	1,45%	INPOST SA	0,38%
LOXAM SAS	1,40%	NOMAD FOODS BOND	0,37%
REXEL SA	1,22%	CATALENT PHARMA	0,35%
TELEFONICA EUROP	1,20%	NEOEN SAS	0,34%
NEXITY	1,11%	SOLVAY SA	0,33%
ELIS SA	1,10%	VOLTALIA SA	0,33%
GRIFOLS SA	1,08%	TI AUTOMOTIVE	0,33%
PICARD GROUPE	1,07%	INGENICO GROUP	0,32%
VONOVIA FINANCE BV	1,03%	ARENA LUX FIN	0,32%
LA MONDIALE	0,99%	EIRCOM FINANCE	0,31%
SPIE SA	0,95%	ALLIED UNIVERSAL 3.625% 21-01 06 2028	0,31%
GESTAMP AUTOMOCI	0,93%	POSTE ITALIANE	0,30%
NEXI	0,90%	WEPA HYGIENEPD	0,30%
GROUPAMA SA	0,88%	QIAGEN NV	0,25%
FRANCE O.A.T.I L	0,85%	ALTAREA	0,24%
LENZING AG	0,83%	INTERMEDIATE CAP	0,24%
PAPREC HOLDING	0,83%	RCS & RDS SA	0,23%

Raison sociale Inventaire en obligations	Poids en portefeuille	Raison sociale Inventaire en obligations	Poids en portefeuille
PIAGGIO & C	0,78%	SMURFIT KAPPA	0,23%
MAISONS DU MONDE	0,77%	IHO VERWALTUNGS	0,21%
FONCIA MANAGEMENT	0,76%	ELM FOR FIRMENIC	0,19%
NEOPOST SA	0,72%	WABTEC TRANSPORT	0,19%
GETLINK SE	0,71%	DERICHEBOURG	0,19%
SUEZ	0,70%	AKKA TECH	0,19%
EL CORTE INGLES	0,66%	SES	0,17%
FNAC DARTY SA	0,63%	ENEL SPA	0,16%
TIKEHAU CAPITAL	0,62%	ORSTED	0,16%
SAMHALLSBYGG	0,59%	DANONE	0,16%
ILIAD	0,55%	VERALLIA SA	0,15%
SCOR SE	0,53%	Q-PARK HOLDING	0,15%
PARTS EUROPE SA	0,50%	UNIBAIL-RODAMCO	0,13%
VERISURE HOLDING	0,49%	CHROME BIDCO SAS	0,13%
NEXANS SA	0,49%	ELIA SYSTEM	0,08%
PEUGEOT INVEST	0,48%	IPD 3 BV	0,08%
BK LC FINCO	0,47%	TRANSCOM HOLDING	0,08%
ORPEA	0,46%	ACCOR	0,07%

Raison sociale Exposition en Cash	Poids en portefeuille
CASH	9.15%

Raison sociale Exposition en futures	Poids en portefeuille
EURO FX CURR FUT (CME) 13/09/2021	-5,99%
EURO STOXX 50 - FUTURE 17/09/2021	-2,93%
US 10YR NOTE FUT (CBT) 21/09/2021	-0,02%
EURO-BTP FUTURE 08/09/2021	0,35%

Raison sociale Exposition en OPCVM	Poids en portefeuille
BNP PARIBAS MOIS ISR PARTS IC 3 DECIMALE	1,73%
ISHARES SUST MSCI EM SRI	1,31%
BLACKROCK GL-RMB BOND-D2 USD	1,27%
SYCOMORE SELECTION CREDIT FCP	1,24%
BNP MSCI USA SRI S-S5C ETF	0,55%
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH - XCA	0,32%
SYCOMORE GLOBAL EDUCATION XCA	0,20%

Des renseignements peuvent également être obtenus en nous contactant directement

**Sycomore Asset Management**

14 Avenue Hoche 75008 Paris

**Bertille Knuckey**

Gérante, Responsable de la recherche ESG

**Anne-Claire Imperiale**

Co-responsable de la recherche ESG

Tél. : 01 44 40 16 00

Email : [info@sycomore-am.com](mailto:info@sycomore-am.com)

Email : [bertille.knuckey@sycomore-am.com](mailto:bertille.knuckey@sycomore-am.com)

Email : [anne-claire.imperiale@sycomore-am.com](mailto:anne-claire.imperiale@sycomore-am.com)

## AVERTISSEMENTS

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les éléments d'information contenus dans ce document relèvent de la seule responsabilité de Sycomore Asset Management. Ce document a été réalisé dans un unique but d'information et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou sollicitation en vue d'un investissement.

Les fonds n'offrent aucune garantie de rendement ou de préservation du capital, qui peut ne pas être intégralement restitué. La performance des fonds peut ne pas être conforme à son objectif de gestion ou aux objectifs des investisseurs. La performance boursière d'une action peut s'expliquer en partie par des indicateurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance, sans que ceux-ci soient à eux seuls déterminants de l'évolution du cours de cette action. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Avant d'investir, consultez au préalable les prospectus complets des fonds disponibles sur notre site [www.sycomore-am.com](http://www.sycomore-am.com).